

## enjeux

Les finances locales en question ▶ P. 7



## en débat

Premiers locataires au Clos Saint-Michel ▶ P. 20

## vœux

Les vœux de la Municipalité ▶ P. 14

## en actions

Coup de pouce à la scolarité ▶ P. 22

# Chevilly-Larue

## le journal

mensuel d'informations municipales  
n° 129 - février 2012



Réveillon de la solidarité

# Quelle fête !

page 23

# La fréquence de la ligne 390 améliorée

Le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) a informé récemment que, sur avis favorable de la Commission d'offre de transports du 1<sup>er</sup> décembre 2011, la ligne de bus 390 (Vélizy-Hôtel de ville – Bourg-la-Reine) desservant le groupe hospitalier Paul Guiraud a été renforcée depuis le 3 janvier. La fréquence de passage de cette ligne est désormais améliorée durant les heures de pointe et les heures creuses du lundi au dimanche. L'amplitude est étendue à 21h toute la semaine. Cette mesure, en faveur de laquelle Christian Hervy, le Maire, avait intercédé auprès du Stif, bénéficie aux Chevillais qui se rendent à cet hôpital en transports en commun (via le bus 192 en correspondance avec le 390). Elle profite également aux agents de l'hôpital puisque le dernier passage à la station « La Cavée », qui dessert cet établissement est désormais calé sur leur horaire de sortie. À ce propos, le directeur du groupe hospitalier Paul Guiraud, Henri Poinson, a adressé un courrier à Christian Hervy pour lui faire part de ses remerciements pour le soutien que celui-ci a apporté « dans la poursuite de notre objectif d'amélioration des conditions de travail de nos agents et dans la réussite de notre projet de relocalisation de 120 lits d'hospitalisation au plus près du domicile de nos patients ». ●

## Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°129

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directrice de la communication :

Patricia Durand.  
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Fanette Bruel

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Florence Bédouet, Joëlle Cuvilliez, Marc Ellenberger, Bernard Frédérick Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit  
Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's  
Photogravure

et impression : imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 79 61 63 18

E-mail :

communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue

Tél. : 01 45 60 18 00

# Sommaire



Ville de Chevilly-Larue  
Val-de-Marne  
www.ville-chevilly-larue.fr

**4-5** Ça s'est passé ...  
ça va se passer  
- Le mois en images

**7-12** Enjeux  
- Finances locales :  
toujours solidaires malgré  
les contraintes

**14-16** Vœux  
- Les vœux de la Municipalité

**17** Près de chez vous  
- Quartier Sorbiers-Saussaie :  
un premier hall rénové  
- La réfection de la rue  
Petit Le Roy s'achève  
- Quelle est la règle : nettoyage  
des conteneurs à déchets

**18-19** Acteur  
- Morgane Perthué :  
citoyenne vive et engagée

**20-21** En débat  
- Clos Saint-Michel :  
Bienvenue aux heureux  
locataires !

**22-25** En actions  
- Aide à la scolarité : le petit  
Coup de pouce nécessaire  
- Déneigement : préparez-  
vous, on ne sait jamais  
- Réveillon de la solidarité :  
un moment inoubliable !  
- Stationnement : le parking  
Cœur de ville fait peau neuve  
- Recensement : des chiffres  
potentiellement contestables  
- Collecte des déchets  
recyclables : ne vous  
trompez plus de semaine !

**26-27** Tribunes  
- Expression des élu(e)s

**28-31** Découvertes  
**Culture**  
- Sur un air d'accordéon  
- Le Grand Dire :  
attention, ils arrivent ...  
**Livres et vous**  
- Questions de sciences  
**Mémoire**  
- Philibert de Moustier :  
le dernier Chevillais  
de la Division Leclerc  
(1<sup>ère</sup> partie)

**32-33** Sports  
- Les archers  
ressortent la 3D  
- Gymnastique :  
les petits ne comptent  
plus pour des pommes  
- L'ovalie rit à Chevilly

**34-35** Vie pratique



Imprimé sur papier recyclé

## Le point de vue du maire



La période des vœux est achevée mais il n'est pas trop tard pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, chers concitoyens, une bonne année 2012, la plus heureuse possible.

Cette nouvelle année commence avec un nouveau lot de désillusions, de mauvaises nouvelles et de souffrances pour nombre de nos compatriotes. Les chiffres du chômage sont inquiétants, de

nouvelles suppressions de postes sont annoncées dans l'Éducation nationale ainsi qu'un projet de démantèlement de ce service public stratégique pour la Nation, les finances locales et les services publics locaux sont menacés comme jamais, la détresse matérielle et morale, le sentiment de déclassement n'ont jamais été aussi forts.

Face au désastre social qui s'étale sous nos yeux, que nous proposons ? La « TVA sociale » d'un côté, la réduction de l'impôt sur les sociétés de l'autre pour rendre nos entreprises plus « compétitives ». Le même

refrain qu'avec la réforme des retraites, celle du financement de la Sécurité sociale ou la suppression de la taxe professionnelle. On nous avait promis que cela donnerait de la croissance, de l'emploi, empêcherait les délocalisations. La réalité est toute autre.

J'ai été scandalisé de voir à la télévision le repreneur de Lejaby annoncer dès la sortie du Tribunal de commerce qu'il licencierait et envoyait la production en Tunisie, non pas parce qu'elle n'est pas rentable en France, mais parce qu'à ses yeux, elle n'est pas ASSEZ rentable ! Et j'ai été révolté par le drame en direct de ces femmes qui criaient de douleur de se voir ainsi privées de leur travail. Sacrifiées sur l'autel du profit et de la finance, méprisées, abandonnées, tandis que les gros actionnaires font leur miel de ce démantèlement systématique et subventionné de notre industrie.

Jamais les réductions de charges sociales et fiscales n'ont créé le moindre emploi. Ce sont les études menées par l'INSEE sur une longue

période qui le démontrent. Elles ne servent qu'à accumuler de la richesse pour un tout petit nombre, à gonfler la « bulle » spéculative et à alimenter la crise financière dans laquelle nos économies sont plongées.

Il faut donc faire autrement. Une économie saine a besoin d'un pouvoir d'achat bien réparti dans toutes les couches de la société, de charges sociales et fiscales modulées en fonction des investissements utiles et des emplois créés, du maintien à un bon niveau de l'investissement public, d'un pôle financier sous contrôle de l'État et de services publics développés et performants. Elle a aussi besoin d'un espace économique européen mieux protégé, de banques centrales au service du développement humain et non de la spéculation, d'une Europe sociale mutualisant les créations les plus favorables de chaque peuple. Une économie saine nécessite non un recul de la dépense publique, mais une gestion des finances publiques rompant

avec le financement des privilèges et renouant avec la satisfaction des besoins de la société.

Rétablir la politique dans son sens le plus noble, favoriser l'intervention

## L'espoir ... entre nos mains ?

des citoyens dans une démocratie vivifiée, placer l'humain au centre de toutes les décisions : voilà la rupture pacifique mais déterminée que la situation impose et à laquelle je veux travailler avec tous les progressistes. Prenons donc exemple sur ce que nous faisons dans nos communes et dans notre département. Pourquoi une saine gestion des finances publiques au niveau national ne serait-elle pas possible, alors que malgré toutes les embûches, nous y parvenons au niveau local ?

C'est affaire de volonté politique, c'est affaire de justice et d'égalité, c'est affaire de prise de parti, résolument humaniste. En 2012, créons ensemble cette possibilité d'inverser la mécanique actuelle. Bonne année. ●

*Avec mon sincère dévouement,*

**Christian Hervy,  
Maire et Conseiller général délégué**

## J'aime la galette !

Tout au long du mois de janvier une question a été sur toutes les lèvres : qui sera le roi ? Pour le découvrir, la dégustation de la galette s'est imposée et a offert d'agréables moments entre amis, en famille et entre voisins. Le 14 janvier, avec le Comité de quartier Bretagne, il y avait foule autour des verres de cidre ❶. Après-midi plus studieuse le 15 janvier à Larue ou le Comité de quartier organisait la dictée-galette ... ❷ Le 19 janvier, c'était au tour de l'Amicale des séniors de s'adonner à la dégustation à l'occasion de son Assemblée générale ❸. Ce même jour, c'est à l'extérieur mais dans une chaude ambiance que l'association de la ferme du Saut du loup a couronné les reines et les rois d'un jour ❹.



## Concert de Voci del coro

Le 22 janvier, l'ensemble Voci del Coro du conservatoire municipal a fait frémir les murs de l'Église Sainte Colombe (et l'assistance !) en interprétant un stabat mater de Gioacchino Rossini.



## La Maison de l'ogre, grandeur nature !

Du 3 au 28 janvier, les Chevillais ont pu découvrir, à la médiathèque, l'étonnante exposition *La Maison de l'ogre* autour des gravures de l'illustratrice jeunesse Joëlle Jolivet. Dans l'énorme estomac de l'ogre en papier mistral, la dévoration y était abordée sur fond sonore pour un résultat des plus saisissants. Une œuvre grandeur nature confectionnée par l'équipe de la médiathèque où petits et grands se sont assis pour lire *Les soupers de Schéhérazade* et de légendaires recettes aux saveurs d'Orient d'Odile Godard. Bon appétit !





## Vœux de la Maison pour tous

Partage et gaieté, tels étaient les maîtres mots de la soirée des vœux de la Maison pour tous le 20 janvier ! Patricia Le Gall, la présidente, et son directeur Charles Birchler, ainsi que Christian Hervy, le Maire, ont ainsi présenté leurs vœux à une large assistance. C'est ensuite autour d'une bonne galette et sur fond de musique rock que les Chevillais de tous les âges ont savouré ce début d'année dans la convivialité.



## Séance de dédicace à la médiathèque

Aurélie Yvin, illustratrice et graphiste, s'est livrée à une séance de dédicace de l'ouvrage jeunesse *Koogan* écrit par Claude Renard et illustré par ses soins, le 14 janvier à la médiathèque. Les Chevillais n'ont pas manqué l'occasion de venir y (re)découvrir ses talents d'illustratrice en plongeant dans l'univers de ce livre qui narre les aventures d'un petit lutin korrigan vivant dans la forêt enchantée de Plougasminou. Le trait de pinceau coloré et rêveur d'Aurélie Yvin est facilement reconnaissable : il égaye depuis plusieurs années certaines plaquettes de présentation du théâtre André Malraux, de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur ou de la médiathèque. Ses talents seront à nouveau mis à contribution lors du Grand Dire initié par les structures culturelles de la ville au mois de mars pour donner naissance à des êtres fantastiques que les enfants ne manqueront pas d'apprécier ...

**Dimanche 5 février de 9h à 18h**

## Bourse aux timbres cartes postales

Oyé amateurs de cartes postales, timbres ou pièces de monnaie, le club Marc Hartz organise sa traditionnelle bourse annuelle, réputée pour les trésors qu'elle recèle. Une centaine d'exposants accueillera le public averti ou novice pour une journée riche en découvertes.  
Gymnase Derichbourg – 42, rue Derichbourg

## Appel aux Chevillais

### Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ?  
Vous avez des critiques à formuler ?  
Et si vous participiez à son élaboration ?  
La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.

**Si l'aventure vous tente,  
contactez le service Communication  
(100, avenue du Général de Gaulle - 01 79 61 63 10).**





en résumé

## Toujours solidaires malgré les contraintes

Alors que de nouvelles dispositions gouvernementales viennent à nouveau amputer les finances communales, la ville s'appuie sur une gestion saine et prévoyante pour continuer d'offrir à tous les Chevillais un service public local de qualité, rempart essentiel contre la dégradation des conditions de vie.

**Finances locales**

# Préparer un budget de résistance et d'audace

À la veille du débat d'orientations budgétaires (le 7 février) et du vote du budget (le 27 mars), la Municipalité œuvre à la préparation du budget 2012. La gestion des finances locales doit faire face aux contraintes qui pèsent de plus en plus lourdement sur les collectivités locales.

**L**a préparation du budget de la commune est toujours l'occasion de mesurer, à travers des choix concrets, l'esprit de responsabilité et de conquête des services publics qui anime la Municipalité. L'année qui commence n'échappe pas à la règle, à ceci près que le contexte qui préside à la préparation du budget 2012 est caractérisé par une aggravation sans précédent des conditions de vie et de travail des Français ; la politique gouvernementale, qui a conduit à la situation actuelle, a des effets dévastateurs sur l'emploi, le pouvoir d'achat, la santé ou l'éducation et se traduit par l'appauvrissement des populations et la casse des services publics. Les collectivités locales font les frais du désengagement accru de l'État et de l'augmentation des transferts de charges qui les asphyxient. À cela, s'ajoute une campagne de mystification sur la dette qui n'a d'autre objectif que de culpabiliser les citoyens, de leur faire payer les dérives de la finance et de contraindre les collectivités locales, accusées à tort de creuser le déficit, de s'aligner sur la politique d'austérité et de démembrer des services publics menée par le gouvernement.

Ce contexte conduit certaines communes à réduire leurs dépenses (sociales, culturelles, ...),

à supprimer des emplois d'agents communaux et à abandonner des investissements ; cela revient à sacrifier l'avenir. Dans le cadre de sa préparation budgétaire, Chevilly-Larue fait le choix de résister, de parier avec audace sur cet avenir en assurant son rôle protecteur au présent tout en créant, notamment pour les jeunes, les conditions d'un futur meilleur.

Si la gestion saine des finances communales est remarquée au-delà des limites de la ville –*Le Parisien* du 20 décembre 2011

◀◀ **la Municipalité entend marquer le budget 2012 de sa volonté de résistance et de développer l'offre de services publics ...** ▶▶

notait ainsi que Chevilly-Larue était parmi les communes les moins endettées du Val-de-Marne et, surtout, avait une des meilleures capacités de désendettement (de 5,85 ans alors que l'on situe à 12 ans l'entrée dans la « zone rouge ») – elle n'en demeure pas moins sous pression. Il y a, d'abord, la situation sociale locale : un taux de chômage atteignant 10,34 %, supérieur à la moyenne nationale et régionale ; une augmentation sensible du nombre de demandeurs de logement (passé de 926 à

1138 en un an) et, comme partout, un pouvoir d'achat en baisse, la précarité, des salaires qui ne suffisent plus, ... Il y a ensuite les conséquences locales des réformes gouvernementales : après la suppression de la taxe professionnelle en 2010-2011, les nouveaux prélèvements mis en place par la loi de finances 2012 s'élèveront, en 2012, à 1 789 497€ (voire tableau p. 10) tandis que les subventions de l'État diminueraient d'environ 210 000€.

Face à cette situation, la Municipalité entend marquer le budget 2012 de sa volonté de résistance et de son souci de développer l'offre de services publics en s'appuyant à la fois sur sa saine gestion des finances et sur les valeurs de solidarité, de protection et de progrès qui l'animent. Ainsi, les projets d'aménagement déjà engagés (extension de la crèche Gaston Variot, construction d'un centre de loisirs, aménagement de l'office de restauration de la maternelle Pasteur, ...) seront poursuivis. L'Agenda 21 continuera d'être mis en œuvre. La Municipalité souhaite également favoriser des tarifs de prestations municipales abordables. Et ce en défendant une fiscalité limitée dans une ville où l'impôt est déjà l'un des plus bas du département. ●

**Bernard Frédéric**



L'épicerie solidaire Sol'Épi, ouverte en 2009, est un exemple de solidarité, de protection et de progrès, ces valeurs qui animent le développement des services publics.



Les travaux d'extension de la crèche Gaston Variot, en cours de finalisation, permettront d'accueillir au moins 15 enfants supplémentaires à la rentrée 2012.



## Chiffres clés

# 1 789 497€

Le niveau total de contribution de Chevilly-Larue en 2012 aux trois fonds de péréquation (FSRIF, FPIC et FNGIR) suite aux nouveaux mécanismes introduits par la loi de finances 2012. Selon les projections, la ville se retrouverait contributrice à hauteur de plus de 4 027 629€ en 2015 : ce montant équivaut quasiment au coût de construction de la médiathèque ou encore à 10 % d'impôts locaux en valeur.

## Mots clefs

### Dettes publiques

Elle regroupe les dettes de l'État, des collectivités territoriales et des organismes publics. Si les collectivités territoriales sont parfois accusées de dépenser sans compter, il est bon de rappeler que ces dernières réalisent 75% de l'investissement civil de la nation en cumulant une dette publique limitée à 7,5% du PIB. À l'inverse, l'État est à l'origine de 80% de la dette publique et il contribue seulement à hauteur d'un cinquième de l'investissement public.

### Emprunts structurés

Plus couramment dénommés « emprunts toxiques » dans les médias depuis un an. Il s'agit en fait d'emprunts intégrant les caractéristiques d'un emprunt classique (de type emprunt immobilier) ainsi qu'un ou plusieurs produits dérivés (instruments financiers utilisés pour se prémunir des risques financiers liés à son taux fluctuant). Les emprunts dits « toxiques » sont les emprunts structurés qui sont indexés sur des indices relatifs aux matières premières, aux marchés d'actions et autres mouvements spéculatifs. Rappelons que ce n'est pas le cas de tous les emprunts structurés.

Les projets d'aménagements déjà engagés se poursuivront en 2012. Il en sera ainsi du lancement des travaux de construction du centre de loisirs élémentaire et du nouveau pôle collégiens dans le parc Petit Le Roy.

6 enjeux

## Parole d'élus



**Christian Hervy,**  
Maire et Conseiller général délégué

Les orientations budgétaires qui seront débattues lors de la séance du Conseil municipal du 7 février témoignent à la fois d'une gestion saine et rigoureuse des finances locales mais également de la poursuite d'une politique de solidarité et d'amélioration du service rendu à la

population. Ainsi, malgré les contraintes budgétaires que font peser sur les collectivités les nouveaux mécanismes de péréquation introduits par la loi de finances 2012 ou la baisse des dotations de l'État, au premier rang desquelles la DGF, nous poursuivons la mise en œuvre de notre programme municipal et cela en maintenant une pression fiscale parmi les plus faibles du département. Si nous parvenons à réaliser cet exercice dans un contexte où le niveau de contribution

auquel nous sommes assujettis va croissant (il sera de 4 027 629€ en 2015, soit plus de 10% du budget de fonctionnement de notre commune), c'est grâce au travail conjoint réalisé par les élus et l'administration pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et dégager des recettes nouvelles, mais également grâce aux mesures de prévoyance que nous avons prises par le passé et qui nous permettent aujourd'hui de conserver des marges de manœuvre.

## Fonds de péréquation

# Hold-up sur les finances communales

Avec la réforme de la taxe professionnelle et la mise en place de nouveaux mécanismes de péréquation, les collectivités locales sont de plus en plus lourdement ponctionnées.

**L**a réforme de la taxe professionnelle a fait perdre aux collectivités des moyens financiers importants sans que les entreprises aient utilisé cet avantage pour préserver l'emploi ou investir. La nouvelle recette censée la remplacer, la Contribution économique territoriale (CET), réunit la Cotisation foncière des entreprises (CFE) à la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée des entreprises et est donc fluctuante (et ce d'autant plus en période de crise). De plus, la CVAE est calculée sur la base des recettes 2010 et selon un taux imposé par l'État. Conséquence : cet impôt n'évolue pas d'une année sur l'autre, à moins d'une révision du taux qui échappe aux communes.

La perversité de la réforme ne s'arrête pas là. L'excédent de recettes doit être reversé à un nouveau fonds, le Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), ce qui représente pour Chevilly-Larue un prélèvement annuel de 909 261€ dès 2012 sans aucune garantie quant à l'évolution de la CVAE.

Deux nouvelles dispositions de péréquation ont également été adoptées par le gouvernement. Le Fonds de solidarité des communes de la région d'Île-de-France (FSRIF) est désormais applicable à toutes les communes, même celles qui bénéficient de la Dotation de solidarité urbaine (DSU), en raison de la situation sociale de leur population. Disposition totalement surréaliste : au nom de la solidarité, d'un

côté l'État verse à Chevilly-Larue une dotation qui tient compte du caractère social de la population, et de l'autre il ponctionne les ressources de la ville du fait qu'elles sont supérieures à celles d'autres communes et que les impôts y sont moins élevés qu'ailleurs. Coût pour la commune : 460 031€ cette année et sans doute beaucoup plus les années suivantes car la loi de finances prévoit une augmentation de 1,5 fois à l'horizon 2015 de l'enveloppe 2009 (690 000€ pour Chevilly-Larue).

À cela s'ajoute le Fonds de péréquations intercommunal et communal (FPIC), tout juste créé, qui a officiellement pour objectif d'instituer une solidarité des communes riches en faveur des communes pauvres. Louable intention, sauf qu'elle ne tient compte ni de la situation sociale des populations des villes dites « riches » –Chevilly-Larue n'est pas Neuilly ! La ville compte quand même 40% de logements sociaux– ni des risques pris par une ville qui investit dans l'aménagement et le développement par rapport à celles qui se contentent de gérer leurs « biens » et refusent, par exemple de construire des logements sociaux. Bref, s'il est normal que s'instaure une solidarité entre villes mieux loties que d'autres, cela ne peut se faire au détriment des populations et du développement économique. Les critères doivent être à la fois précis et souples. Coût pour Chevilly-Larue en 2012 : 420 205€ avec une perspective, si rien ne change, d'atteindre 2 millions d'€ en 2016 ! ● B. F

## Évolution des contributions de la commune aux trois fonds de péréquation

	2010	2011	2012	2015
<b>Contribution au FSRIF</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>460 031€</b>	<b>1 182 727€</b>
<b>Contribution au FPIC</b>	<b>0€</b>	<b>0€</b>	<b>420 205€</b>	<b>1 935 641€</b>
<b>Contribution au FNGIR</b>	<b>0€</b>	<b>909 261€</b>	<b>909 261€</b>	<b>909 261€</b>
<b>Total des contributions</b>	<b>0€</b>	<b>909 261€</b>	<b>1 789 497€</b>	<b>4 027 629€</b>

**FSRIF** : Fonds de solidarité des communes de la région d'Île-de-France. Il existe depuis 1991.

La ville avait cotisé à ce fonds pour la dernière fois en 2003.

**FPIC** : Fonds de péréquation intercommunal et communal. Il vient d'être créé.

**FNGIR** : Fonds national de garantie individuelle des ressources. Sa création est liée à la réforme de la taxe professionnelle.

## Déficit public

# La dette ? Quelle dette ?

**L**es Français croulent ces derniers temps sous une avalanche de discours sur la dette sur laquelle est entretenue une confusion mystificatrice : nous serions tous, citoyens, services et entreprises publiques, collectivités locales responsables de LA dette.

Mais de quelle dette parle-t-on ? Il y a celle de la France, qui concentre tout : dettes des ménages, dettes des entreprises, dette publique dont la dette de l'État. Il y a la dette de l'État, qui lui est propre et qui concerne ses dépenses et ses recettes. Et il y a celle des Administrations publiques locales (APUL) dont les communes sont parties prenantes. Il y a la dette qui tient à la spéculation ou à une certaine « générosité » envers les grandes entreprises, les banques ou les plus fortunés. Et il y a la dette qui correspond à un investissement : services publics, équipements, aménagements. C'est ce qu'explique un rapport de la Cour des Comptes de juillet 2011 : « L'endettement public local représente (...) une faible part de la dette publique de la France et, sur une longue période, son poids dans le PIB n'a pas

progressé malgré les transferts de compétences de l'État vers les collectivités territoriales. La crise économique et financière de 2008 n'a pas non plus eu pour effet d'alourdir sensiblement l'endettement des administrations publiques locales qui n'a augmenté que de 1,1 point de PIB entre 2007 et 2010, contre 15 points de PIB supplémentaires dans le cas de l'État ».

La situation de Chevilly-Larue reflète ces constatations de la Cour des Comptes : avec une dette évaluée à 1 551€ par habitant et une capacité de remboursement estimée l'an passé à 5,85 ans et cette année proche de 5 ans, elle se situe parmi les communes les moins endettées du département. Grâce à une gestion rigoureuse, prudente et prospective, la commune a pu emprunter à un taux d'intérêt moyen de 3,42 % pour 2011. Le montant des intérêts payés par la commune qui était de 1 254 000€ en 2008, s'est même abaissé à 968 000€ en 2011. De plus la ville n'a contracté aucun emprunt toxique et se trouve donc à l'abri de toute mauvaise surprise. ● B. F

## La ville avait anticipé

**C**omme le souligne André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances, « grâce à la politique anticipatrice que nous menons depuis plusieurs années, nous pourrions maintenir nos capacités d'investissement malgré les politiques restrictives gouvernementales qui ne cessent de réduire nos finances locales ». La situation financière de la ville reste donc favorable comme en témoigne le maintien d'un excédent brut de fonctionnement compris entre 4 et 5 millions d'€

pour 2011 qui permet de continuer à investir pour répondre aux besoins des habitants sans recours trop important à l'emprunt. Par ailleurs, tout en maintenant une pression fiscale limitée, la Municipalité entend contenir la progression de ses dépenses de fonctionnement, dégager de nouvelles recettes, poursuivre sa gestion prudente de la dette et pérenniser l'action qu'elle mène en faveur du développement économique afin de faire face aux restrictions financières). ● L. G-B

## Préparation budgétaire

# Économies collectives

**L**e 7 février, les Chevillais seront invités à participer au débat d'orientations budgétaires au cours duquel les élus du Conseil municipal discuteront le budget prévisionnel de la ville pour 2012. Ce dernier est le fruit d'un travail collégial mené par les services municipaux qui ont étudié l'ensemble des actions entreprises ou envisagées en tenant compte des contraintes financières. « Les différents services font preuve de beaucoup de rigueur en remplissant leur mission de service public à l'euro près » témoigne André

Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances. Des conférences budgétaires organisées entre mi-novembre et début février ont ainsi permis à chaque service de présenter un budget global qui a été par la suite examiné collectivement dans le but de réaliser des économies. Les représentants des dix associations chevillaises percevant des subventions municipales conséquentes ont également participé aux conférences budgétaires en se prêtant au même exercice sur les subventions qu'il sera proposé de leur attribuer pour 2012. ● L.G-B

Parce que les services publics locaux offrent à chacun des prestations sociales essentielles, la Municipalité met tout en œuvre pour les développer et les rendre accessible à tous. Ainsi, aucune famille ne paie le coût réel des repas servis dans les restaurants scolaires de la ville.



## Services publics locaux

# Pour une action locale solidaire

En développant les services publics locaux malgré les difficultés, la Municipalité témoigne de son engagement pour la réduction des inégalités et agit en faveur d'un véritable partage des richesses.

**P**arce que les services publics sont garants de l'intérêt général et assurent à chacun l'accès à des prestations sociales essentielles, la Municipalité met tout en œuvre, année après année, pour développer un service public communal de qualité et appliquer une politique tarifaire avantageuse pour tous ses usagers. En témoigne la gratuité d'accès à certains équipements publics tels que la médiathèque ou les tarifs particulièrement bas de la restauration scolaire par exemple, qui permettent à chaque enfant de bénéficier d'au moins un repas équilibré par jour. Ainsi, aucun Chevillais ne paie le coût réel de cette prestation : un repas est facturé entre 0,46€ et 2,80€ alors que son prix de revient est de 8,80€. Afin de soutenir les plus fragiles, la création de l'épicerie solidaire Sol'Épi, qui accueille une trentaine de famille par mois, vient en aide aux Chevillais dans le besoin en leur permettant de s'approvisionner en

produits de consommation courante à des tarifs représentant seulement 10 à 20 % de leur prix réel. En 2011, deux nouvelles actions de solidarité en faveur des jeunes ont également été mises en œuvre : aide de 300€ au passage du permis de conduire pour les 18-25 ans, aide de 500€ à la première installation pour les 18-29 ans. 2012 sera marquée par l'achèvement d'opérations d'envergures et le lancement de nouveaux projets destinés à répondre aux besoins des habitants. Alors que les travaux d'extension de la crèche Gaston Variot seront finis dans l'année, alors que les travaux du complexe sportif du lycée intercommunal se poursuivront, les travaux de construction du centre de loisirs et de l'aménagement de l'office de restauration de l'école maternelle Pasteur commenceront. Autant de projets qui amélioreront ou étofferont encore d'avantage l'offre de services publics à Chevilly-Larue. ● Léa Goutmann-Becker

Parole  
d'expert

## « Maintenir les services publics grâce à une gestion anticipatrice »



**Michel Gouriou,**  
directeur général des  
services de la ville

Les nouveaux mécanismes de péréquation mis en œuvre par l'État ont un impact considérable sur les finances de la ville. Heureusement, nous avons anticipé les effets de la politique du gouvernement qui

consiste à réduire les marges de manœuvre des collectivités locales. Depuis plusieurs années la commune a donc pris ses dispositions pour y faire face afin de pouvoir poursuivre sa politique solidaire axée sur le maintien et le développement du service public local. Pour ce faire, elle porte beaucoup d'attention à la maîtrise de ses dépenses. Ainsi, depuis deux ans, la progression des dépenses de la ville est inférieure au coût de la vie (c'est-à-dire à

l'inflation). Ensuite, la Municipalité a réactivé de manière significative ses recherches de subventions de fonctionnement et d'investissement afin de dégager de nouvelles ressources. La politique de gestion de la dette est également un élément important de notre action puisque Chevilly-Larue est l'une des villes les plus faiblement endettées du département et nos frais financiers restent par ailleurs limités malgré la crise financière.

# VACANCES D'HIVER de Heidi Wood



**exposition du 15 décembre 2011 au 15 février 2012**

Maison des Arts Plastiques Rosa Bonheur  
34, rue Henri Cretté, 94550 Chevilly-Larue  
Tél : 01 56 34 08 37

ouvert du lundi au vendredi de 14h à 20h  
mercredi de 9h30 – 12h et de 13h30 à 18h30

Rencontrez l'artiste au marché de Noël  
du 9 au 11 décembre 2011  
Place Nelson Mandela, Chevilly-Larue

[www.sistersuburbs.com](http://www.sistersuburbs.com)  
[www.heidiwood.net](http://www.heidiwood.net)  
[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr)

Heidi Wood est représentée par la Galerie Anne Barrault, Paris

Voire imprimatur agit pour l'environnement - RCS B 022 033 189

# Les vœux de la Municipalité

**L**e 12 janvier, la Municipalité a présenté ses vœux aux personnalités locales parmi lesquelles Alain Desmarest, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil général, Ivan Bouchier, sous-préfet, d'anciens élus du Conseil municipal, des conseillers régionaux et généraux, des représentants des autorités civiles et militaires et des corps constitués, des membres du corps associatif local, des représentants des communautés religieuses et des associations, des agents du service public, ... C'est sur le rythme du hip-hop de Miss Leï, jeune rappeuse chevillaise à l'avenir prometteur, et les danses saccadées de la compagnie Azaria que s'est ouverte cette soirée. Dans son allocution, le Maire a insisté sur l'actualité

de Jean-Jacques Rousseau et de la pensée des Lumières tout en annonçant que 2012 serait placée sous le signe de l'espoir. Il a rappelé qu'il serait « *de ce combat pour que la politique place enfin l'être humain au centre de toute l'action publique et que celle-ci soit libérée de la tyrannie des forces de l'argent* ». Il a par ailleurs tenu à souligner le travail mené par le Conseil municipal et les agents territoriaux « *pour servir la cause des Chevillais, de l'intérêt général, du service public communal* » et à remercier les partenaires locaux tels que le Conseil général pour leurs « *soutien constant* ». Il a également salué les acteurs économiques majeurs du territoire, les commerçants et artisans et les associations qui contribuent à la vie locale.



Olivier Azema, directeur de la ferme du Saut du Loup, et Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée.

Alexis Le Goff, ancien président de l'Amicale des Bretons.



À gauche, Marc Spielerin, président de la Semmaris.



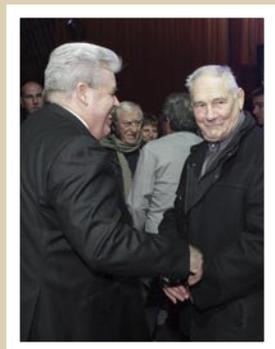
Christian Pépineau, président d'Unigros, syndicat de grossistes du Min.



À droite, Élisabeth Lazon, maire-adjointe.



Pierre Lioust, président du Comité d'entente des anciens combattants.



Henri Dugardin, ancien président du Secours Populaire et trésorier de Sol'Épi.



André Deluchat, maire-adjoint, et Guy Chaîne, membre actif du Comité de quartier Larue.



Des représentants de la brigade des Sapeurs-pompiers avec le Capitaine Sébastien Bourgeois.



Éric Tiberge, enseignant et président du Pôle local d'économie solidaire, Paula Harker, directrice du Pôle, et Rasko Marinkovic, sculpteur chevillais.



Catherine Johnston, directrice de l'école maternelle Salvador Allende, et Nora Boudon, maire-adjointe.



Éliette Rohart, suppléante de Christian Hervy, le Maire, à son poste de Conseiller général.



Christian Hervy, le Maire, en compagnie d'entrepreneurs locaux.



Pascal Boyer, conseiller municipal, et en arrière plan à gauche Laurent Taupin, également conseiller municipal délégué.



Rose-Marie Sterge, ancienne conseillère municipale.



Madame Guillet, animatrice de l'atelier chanson de la Retraite active, et en arrière plan, Madame Orcesi, présidente de l'association chevillaise pour le Don du sang.



La compagnie de danse Azaria sur scène.

## 2011, une année de batailles

C'est ensuite vers l'aménagement du territoire qu'il a orienté ses propos en rappelant la bataille collective menée pour stabiliser le projet de station de métro dans la rue de Bicêtre dans le cadre du prolongement de la ligne 14. Après s'être félicité du fait que le Min de Rungis pourrait poursuivre son activité sans que soit remise en cause la protection réglementaire d'intérêt public dont il bénéficie, il s'est inquiété des menaces qui planent sur l'aéroport d'Orly, sujet à une proposition parlementaire visant à le délocaliser. Il a ainsi rappelé que « *le Min et l'aéroport d'Orly sont les deux locomotives économiques de notre territoire et des atouts formidables pour développer l'emploi, la formation, le réseau de transports collectifs. Nous sommes donc en état d'alerte pour les défendre* ».

## ... et de solidarité

Tout en énumérant quelques unes des actions de solidarité menées par la ville, telles que les fournitures scolaires gratuites pour tous les écoliers, le réveillon de Noël offert par la Municipalité ou les aides aux jeunes, il a rappelé que « *le service public local apparaît bien comme le dernier rempart contre la précarité de l'existence et contre les injustices* ». Il a d'ailleurs insisté sur le développement des équipements de service public dans la ville en 2011 avec notamment, la naissance de la ferme du Saut du loup, la livraison de la salle de sport Pierre et Marie Curie, l'avancée de la restructuration du parc des sports ou encore l'adoption de l'Agenda 21 et la mise en place de son observatoire citoyen. « *2011 restera comme une année historique d'investissement au service de la population* ».

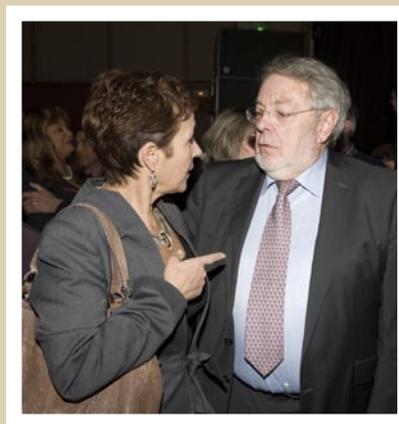
Christian Hervy,  
le Maire, salue  
des Chevillais.



Richard Dell'Agnola, député-maire de la ville de Thiais.



Pierre Coilbault, 1<sup>er</sup> maire-adjoint de la ville de L'Haj-les-Roses et vice-président du Conseil général, et Bruno Tran, 1<sup>er</sup> maire-adjoint de la ville de Thiais et Conseiller général.



Christine Janodet, maire d'Orly et Conseillère générale, et Raymond Charesson, maire de Rungis.

Père Louinès Plaisir  
de la paroisse  
Sainte-Colombe.



### 2012, l'année de l'espoir

Enfin, le Maire a regardé 2012 comme « une année significative pour l'aboutissement de projets importants pour la jeunesse, le sport, l'éducation, le

logement », à l'image de la réalisation d'un ensemble sportif intercommunal attenant au lycée, de la mise en chantier du futur centre de loisirs, de celle de la nouvelle bretelle d'accès à l'autoroute A6, de l'ouverture du chantier de reconstruction du collège Liberté ou de la restructuration du quartier Anatole France. Au sujet de la mise en œuvre de plusieurs dispositions gouvernementales qui amputent les finances communales, il a insisté sur le fait qu'il faudra « faire preuve d'imagination pour affronter cette situation nouvelle d'une manière qui préserve l'étendue et la qualité de notre service public local, qui serve la bataille pour l'emploi et les solidarités, et qui impacte le moins possible la fiscalité locale ». ●

## Les vœux du Conseil municipal d'enfants

C'est avec beaucoup d'aplomb et une bonne dose d'humour que Morgane Perthué, la nouvelle Maire enfant, a également

présenté ses vœux à l'assistance. Elle a ainsi souhaité à tous les Chevillais « beaucoup de bonheur », « de l'amour », « une excellente santé ainsi qu'énormément d'argent » pour cette année 2012. Après avoir expliqué la fonction du CME qui « permet de donner la parole aux enfants de la commune afin qu'ils puissent donner leur avis sur ce qui les concerne », elle a rappelé les projets proposés par cette institution tels que la mise en place de poubelles de tri dans la ville et les écoles. Elle a enfin tenu à remercier « la Municipalité d'être présente et de subvenir aux besoins de la commune », « les adultes pour leurs attentions », ses camarades pour l'avoir élue et sa famille pour son soutien. ●



## Quartier Sorbiers-Saussaie

# Un premier hall rénové

**L**e 10 janvier dernier, Christian Hervy, le Maire, plusieurs élus et des représentants du bailleur Valophis Habitat ont visité le premier hall rénové dans le cadre de la réhabilitation du quartier des Sorbiers. Si les travaux de reconstruction ne s'achèveront qu'en mars prochain, le hall de l'immeuble situé 2, rue du Nivernais n'a déjà plus rien à voir avec ce qu'il était avant. Il est désormais scindé en deux halls distincts, dont l'un d'eux est presque achevé. Ce dernier, qui a été totalement rénové à l'intérieur comme à l'extérieur, arbore une large baie vitrée donnant à voir l'escalier jusqu'au demi-étage et une entrée dotée de deux portes verrouillées par code entre lesquelles ont été implantées de nouvelles boîtes aux lettres. Des portes de sécurité permettant l'accès aux caves ont également été installées. « Ces aménagements assurent une plus grande sécurité puisque les accès au hall et aux caves sont régulés et la visibilité de l'intérieur du hall améliorée » explique ainsi Christian Nourry, maire-adjoint délégué à l'Action pour le droit au logement et à la Sécurité et prévention



de la délinquance. « Le cadre du hall d'entrée est plus agréable » se réjouit d'ailleurs un habitant de la résidence. Durant ces prochains mois, les halls de la première partie de la rue du Nivernais (jusqu'à l'angle de la rue du Berry) connaîtront les mêmes aménagements. ●

## Quartier Bretagne

# La réfection de la rue Petit Le Roy s'achève

**L**es riverains de la rue Petit Le Roy ont de quoi se réjouir ! Les travaux de réaménagement menés dans la seconde tranche de leur rue (entre les carrefours Émile Zola et Pierre Brossolette) touchent à leur fin au terme de huit mois de chantier. Au programme des dernières réalisations : la réfection d'une partie du trottoir entre la rue des Hortensias et la rue des Pensées, la reprise d'une partie du bitume sur le carrefour de la rue des Pensées, le marquage au sol des passages piétons et l'implantation des nouveaux panneaux de signalisation... Dès mi-février, donc, chacun pourra profiter des joies de circuler ou se promener dans une toute nouvelle rue ! ●



## Nettoyage des conteneurs à déchets : quelle est la règle ?

**P**our trier leurs déchets, les Chevillais disposent de plusieurs conteneurs : un gris pour les ordures ménagères, un jaune pour les emballages alimentaires et un vert pour le verre. Pour des raisons d'hygiène, ces bacs doivent être maintenus propres en permanence. Si les services de la ville organisent la désinfection des conteneurs à ordures ménagères une fois par an afin d'éviter la prolifération des bactéries (la prochaine campagne aura lieu en juin), il appartient aux

dépositaires de conteneurs, c'est-à-dire aux riverains et aux commerçants, de les nettoyer aussi régulièrement que nécessaire. Dans les habitats collectifs, ce sont aux gardiens ou à une société de nettoyage qu'il incombe d'effectuer cette tâche. Rappelons par ailleurs que toute demande concernant un bac abîmé (roue défectueuse, couvercle cassé, ...) doit être adressée aux ambassadeurs du tri de la ville au 01 45 60 19 86 ou au 01 45 60 19 89.



Morgane Perthué  
Citoyenne vive et en

Nouvelle Maire enfant, Morgane Perthué est élue ce 12 décembre par l'ensemble des membres du CME (Conseil municipal d'enfants). Élève de CM2 à l'école Pierre et Marie Curie, elle succède à Hadrien Lo Faro pour un mandat d'un an. Assistée de ses deux adjoints, Ambrine Rhillan et Maxime Hanarte, tous deux en classe de CM2 à l'école Pasteur, Morgane a pour but, au sein de la commission « Ville et développement » qu'elle a choisie, de poursuivre les actions engagées et d'améliorer, aux côtés de son homologue Christian Hervy, Maire de la ville, la vie de tous les Chevillais.

**M**organe est née le 17 avril 2001. Comme une jolie fleur, elle s'épanouit dans une serre familiale lumineuse, éclairée par un papa Sergent-chef à la brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, une maman chef d'entreprise dans la vente à domicile et une petite sœur, Manon, âgée de 7 ans et demi. Au cœur de ses proches ouverts aux autres, Morgane puise à la source les notions d'entraide et de solidarité. « *Par exemple, j'aime les mathématiques et j'adore les expliquer à ceux qui ont plus de mal à les comprendre* ». Tendre la main à autrui est, pour ce petit bout de femme, chose tout à fait naturelle. Le regard qu'elle porte sur le monde révèle une grande maturité humaine et citoyenne. En septembre dernier, alors qu'elle entre en dernière année d'école élémentaire, Morgane ne connaît pas encore l'existence du Conseil Municipal d'Enfants (CME). Elle en découvre le rôle et l'utilité début octobre, lors d'une présentation de ce dernier dans sa classe. Poussée par l'envie d'agir, de venir en aide aux autres, Morgane se présente à l'élection des nouveaux membres du CME. Trois élèves sont élus par classe de CM2. En campagne, Morgane explique alors à tous les élèves que leurs idées comptent, qu'ensemble il est possible d'améliorer la vie de tous les Chevillais. Convaincus par son discours et sa campagne d'affichage, les élèves votent pour elle. Dans le trio gagnant, bien dans sa peau et portée par ses idées, Morgane présente ensuite sa candidature à la fonction de Maire enfant. Au programme,

notre pétillante candidate propose d'installer pour le bien de la ville des vélos types « Vélib' » et d'aménager davantage de pistes cyclables. Elle émet la volonté de refaire des buts de foot dans tous les établissements scolaires où cela est nécessaire, d'organiser plus souvent des rencontres sportives inter-écoles ainsi que des visites dans différents services publics. Elle souhaite créer un journal municipal dédié aux enfants et faire en sorte qu'à l'école tous puissent communiquer, via internet, avec des élèves anglophones. Entre le parc Petit Le Roy et le centre de loisirs, Morgane espère que soit réalisé un jardin partagé et que soient renouvelés chaque année les jeux du parc. « *Pour découvrir et s'ouvrir à d'autres goûts et cultures, ce serait aussi très sympa qu'il y ait un repas à thème (chinois, mexicain, ...) à la cantine tous les mois !* ». Engagé (et gourmand !), le 12 décembre dernier, le programme de Morgane emporte la majorité par dix-huit voix contre douze. « *Nous étions onze candidats en lice, alors je ne m'y attendais pas. Quand j'ai annoncé à mes parents que j'étais élue, j'étais super contente !* ». Nouvelle Maire enfant pour un mandat d'un an, Morgane, qui voyage beaucoup avec ses parents, porte en elle de belles valeurs. « *Internet, les jeux sur console, la télé, ... tout ça c'est bien, mais à petites doses seulement ! Je préfère agir pour le CME, ou encore lire, aller à la gymnastique, jouer avec mes deux chats et partager des moments avec ma sœur et mes amies Emma, Justine et Océana* ». Fan du jeu Cluedo, elle avoue aussi vouloir résoudre des enquêtes en devenant plus tard policière. Pour l'heure et avant de mettre en œuvre les grands chantiers de son programme, Morgane, au nom de tous les jeunes Chevillais, souhaite à toutes et tous une douce et belle nouvelle année. ● **Florence Bédouet**

gagée . . .

## Clos Saint-Michel

Ça emménage au Clos Saint-Michel ! Si les logements en accession sociale ont déjà été livrés –les propriétaires ont reçu officiellement la clef de leur nouveau logis le 8 décembre– il en sera de même dans les jours à venir pour les logements locatifs sociaux. Pour le plus grand bonheur de leurs nouveaux acquéreurs.



# Bienvenue aux he

**L**e Clos Saint-Michel est de ces opérations de logements que l'on peut sans hésitation qualifier de réussite. D'abord bien sûr parce que celle-ci vient satisfaire le besoin de nombreux de Chevillais. Il y a ceux qui, désireux d'accéder à la propriété, ont acquis l'un des 18 logements en accession sociale livrés en décembre. Il y a ceux, beaucoup plus nombreux (65 foyers), qui

prochainement vont apprendre avec joie qu'un des logements sociaux de ce site leur a été attribué. On imagine sans peine leur bonheur ; derrière chaque demande de logement satisfaite, il y a une histoire, une attente. Pour les uns, ce logement représente l'autonomie, pour d'autres une vie familiale qui évolue. Pour tous, c'est l'entrée dans une nouvelle vie. Et il y a ceux qui, par le jeu des mutations pourront bénéficier

d'un logement social laissé vacant par un foyer parti vivre au Clos Saint-Michel ; il arrive que pour un logement créé plusieurs demandes puissent être satisfaites. À l'heure où Chevilly-Larue compte 1138 demandeurs de logements, cela a son importance. Le Clos Saint-Michel est également un exemple de réussite en termes de mixité. De mixité sociale du fait que vont cohabiter dans un même quartier propriétaires et



### « La priorité a été donnée aux Chevillais »



**L**es critères d'attribution des logements sociaux du Clos Saint-Michel ont été les mêmes qu'à l'ordinaire (ces critères étant : être Chevillais ou ancien Chevillais ou travailler à Chevilly-Larue,

l'ancienneté de la demande, les ressources, favoriser la mixité sociale, favoriser le relogement des jeunes et des personnes âgées ou handicapées, favoriser la mutation). En accord avec la préfecture, la ville a également pu proposer des candidats chevillais pour l'ensemble du contingent préfecture.



## Chiffres clefs

# 65

Le nombre de logements sociaux des contingents mairie et préfecture au Clos Saint-Michel. 48 sont des logements ordinaires (19 du contingent mairie et 29 du contingent préfecture) et 17 sont des logements adaptés pour personnes âgées ou à mobilité réduite (12 du contingent mairie et 5 du contingent préfecture). À ce nombre il faut ajouter le nombre de logements du contingent patronal.

# 16

Le nombre de logements sociaux ordinaires de type F3 (contingents mairie et préfecture) au Clos Saint-Michel. L'opération compte également 2 F1, 15 F2, 9 F4 et 5 F5. En comparaison, parmi les 1138 demandeurs de logement de la ville, 52 demandent un F1, 435 demandent un F2, 370 demandent un F3, 232 demandent un F4 et 49 demandent un F5.

# ureux locataires !

locataires, mais aussi de mixité intergénérationnelle ; l'opération compte 17 logements adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Ces logements bénéficient d'équipements spécifiques\* de nature à favoriser l'intégration, la sécurité et l'autonomie de leurs occupants : douche de plain-pied, largeur de portes d'1m10, prises de courant à 40 cm du sol, volets roulants motorisés, poignées de porte

ergonomiques, interrupteurs lumineux dans l'obscurité, entrée d'immeuble avec visiophone, ... Enfin, le Clos Saint-Michel est un exemple de réussite en termes de préservation de l'environnement, d'économie d'énergie et d'intégration dans le paysage. Tous les bâtiments sont certifiés Haute qualité environnementale (HQE) et sont raccordés à la géothermie. Ils vont bénéficier de toits en terrasses végétalisées. Et bien

sûr, aspect non négligeable, ils sont implantés au cœur de futurs espaces verts, à côté de l'arboretum, grâce auxquels les résidents vont bénéficier d'un cadre de vie particulièrement agréable. ●

**Géraldine Kornblum**

*\* Un diaporama des photos des logements adaptés pour personnes âgées ou à mobilité réduite est consultable sur le site internet de la ville [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr).*

Dans le cadre de cette opération, l'attribution des logements a nécessité l'examen de près de 1000 dossiers ! Le cadre de vie des nouveaux résidents sera d'autant plus agréable que nous mettons tout en œuvre pour que s'implantent sur place des commerces de proximité tels une boulangerie et un magasin d'alimentation.

Ce type d'opération est une réussite mais n'est pas suffisant au regard du nombre de demandeurs de logement : il faut que l'État accroisse son aide au logement. Il doit le financer : le logement est un droit !

**Christian Nourry, maire-adjoint délégué à l'Action pour le droit au logement**

Lors de la cérémonie d'ouverture, les enfants ainsi que leurs parents ont signé leur carte de club Coup de pouce avec la même solennité qu'un contrat.



Aide à la scolarité

## Le petit Coup de pouce nécessaire

C'est en présence de Nora Boudon, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local, de Céline Durand, responsable des clubs Coup de pouce, des enfants concernés et de leurs parents, qu'a eu lieu, le 17 décembre, la petite cérémonie d'ouverture des clubs Coups de pouce.

**L'**apprentissage de la lecture et de l'écriture est une étape importante dans la vie d'un enfant.

Si chacun finit par y arriver, certains, fragilisés car plus éloignés que les autres de la culture écrite, ont besoin d'être plus accompagnés. Telle est justement l'action des Clubs de lecture et écriture (Clé) Coup de pouce. Avec les parents des enfants concernés, dans l'école mais hors du temps scolaire, ils fournissent quatre fois par semaine aux enfants de CP l'occasion d'une pratique supplémentaire de l'écriture et surtout de la lecture au travers d'activités variées et ludiques. Chaque séance se conclut toujours par la lecture d'une belle histoire : une manière tout à fait plaisante de lutter contre l'échec scolaire. « C'est un système qui a fait ses

preuves », explique Nora Boudon, absolument convaincue. « Tout passe par le jeu ». Totalement gratuits pour les familles, ces clubs Coup de pouce sont intégralement financés par la Municipalité. « Mais on demande une implication importante des parents dans la vie du club ». De ce fait, lors de la cérémonie d'ouverture de chaque club, ces derniers ainsi que leurs enfants sont invités à signer une carte d'adhérent un peu comme on signerait un contrat ; le club Coup de pouce, c'est un engagement pour l'avenir des enfants. ● G.K

**À Chevilly-Larue, il y a trois clubs Coup de pouce, un à l'école Pierre et Marie Curie, un à l'école Paul Bert A et un à l'école Paul Bert B.**

Déneigement

## Préparez-vous, on ne sait jamais

**C**ertes l'hiver semble bien doux cette année, mais on n'est jamais trop prudent et un coup de froid est si vite arrivé ! Les agents des services techniques de la ville restent sur leur garde : en cas de chutes de neige, ils sont parés et prêts à intervenir au plus vite, même en pleine nuit, pour dégager les 25 km de voies de la ville. Quant aux riverains (propriétaires

et locataires) et aux commerçants, il ne faut pas que la douceur climatique qui prévaut jusqu'à présent leur fasse oublier leur devoir : c'est à eux qu'il incombe, en cas de neige et de verglas, de dégager les trottoirs devant leurs entrées de manière à ouvrir un passage jusqu'à la chaussée. En cas de chute, ce serait leur responsabilité civile qui serait engagée ! ●



Réveillon de la solidarité

# Un moment inoubliable !



**A**h ! le sourire des enfants et le bonheur des parents ! Le Réveillon de la solidarité, organisé pour la première fois par la Municipalité au soir du 24 décembre pour les familles en difficulté, a fait des heureux ! Ce soir-là, trois cents personnes ont oublié leurs soucis et ont profité à loisir de tous les plaisirs qui leurs étaient offerts. Dans le gymnase Marcel Paul, les tablées étaient en fête. Les papilles se sont régalées de saumon, blinis et autres mets succulents. Les yeux des enfants se sont émerveillés devant les spectacles de magie, de jonglage, de mime et autres numéros de cirque. Et les cœurs se sont réchauffés lorsqu'à minuit sonnant le Père Noël a fait son entrée, offrant à chaque enfant un cadeau et aux adultes des chocolats ! Les mots « solidarité » et « humanisme », valeurs chères à la Municipalité, ont pris tout leur sens ce soir-là. Solidarité, parce que trente-six agents municipaux de différents services s'étaient rendus volontairement disponibles pour faire de cette soirée un moment inoubliable. Et on ne peut que louer leur travail et leur dévouement. Humanisme, car sans cette soirée, nombre des familles présentes n'auraient pas eu de Noël à offrir à leurs enfants. En témoigne par exemple



cette lettre de remerciements envoyée au Maire par une Chevillaise. « Je n'avais même pas l'argent des cadeaux pour mes enfants, parce que je ne travaille pas (...) Ce que vous avez fait m'a vraiment beaucoup touchée, mes enfants et moi-même étions très contents, et grâce à vous mes enfants ont passé un très bon Noël ». En témoigne encore cette autre Chevillaise : « C'était formidable cette soirée, cela m'a fait du bien, j'ai oublié tous mes problèmes. Mon fils est handicapé, j'étais heureuse de le voir si émerveillé ! » Alors, non, ce n'est pas qu'un Réveillon que la Municipalité a offert à ces familles, c'est du pur bonheur ! ● G.K

## Stationnement

# Le parking Cœur de ville fait peau neuve

Le parking Cœur de ville, très fréquemment utilisé par les Chevillais qui y stationnent le temps de faire leurs emplettes, s'apprête à faire peau neuve ! De ce fait, il sera fermé du 12 au 18 mars inclus, le temps d'y réaliser quelques travaux et un grand nettoyage pour le rendre plus accueillant. Objectif : mettre en place de nouvelles conditions d'accès dans le but de réguler son utilisation à un usage strictement ponctuel. Les habitants qui l'utilisent comme un lieu de stationnement résidentiel sont donc invités à déplacer leur voiture avant le 12 mars. En effet, durant cette semaine de fermeture, les bornes d'entrées et de sorties ainsi que les barrières seront réparées pour permettre la mise en place d'un nouveau dispositif d'accès. À compter de sa réouverture, son utilisation deviendra payante mais les deux premières heures de stationnement resteront gratuites afin que chacun puisse continuer d'y stationner pour aller faire ses courses. Le parking sera par ailleurs fermé durant la nuit. ●



## Recensement

# Des chiffres potentiellement contestables

En partenariat avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population vivant en France pour mieux s'adapter à ses besoins. Cette année, c'est depuis le 19 janvier que des agents recenseurs se rendent au domicile des Chevillais qui ont été préalablement prévenus par courrier de leur visite. Ils ont remis des documents dans chacun des foyers recensés et viendront les récupérer avant le 25 février.

### Interrogation sur le dernier recensement

D'après l'Insee, la population chevillaise est passée de 19 152 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 à 18 888 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette perte de quelques centaines d'habitants à peine peut malheureusement avoir des conséquences importantes pour Chevilly-Larue et ses habitants. En effet, l'État verse aux communes une Dotation globale de fonctionnement (DGF) sur la base du nombre de ses habitants ; moins elles comptent d'habitants et moins elles perçoivent de DGF. Le différentiel pourrait être dû à la méthode de calcul de l'Insee qui est basée sur un échantillonnage

et non pas réalisée de manière exhaustive, ce qui présente des inconvénients. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, environ 8 % de la population est en effet visitée sur la base d'une liste d'adresses tirée au hasard. Au bout de cinq ans, 40 % des habitants sont donc recensés. Mais une adresse peut ne pas être tirée au sort pendant plusieurs années et une autre visitée plusieurs fois en cinq ans. De même, une livraison de logements neufs en cours d'année peut tout à fait échapper à un recensement effectué en début d'année si l'adresse n'est pas tirée au sort. Ce recensement ne tient pas non plus compte du nombre d'habitants qui se seraient installés à Chevilly-Larue après la date du dernier recensement partiel ; cela a d'autant plus d'importance à Chevilly-Larue qu'en 2011 des logements neufs sont sortis de terre (Clos Saint-Michel, ...). D'autres paramètres peuvent être source d'erreurs, le vrai problème étant de toute façon que le recensement n'est que partiel. La ville a donc entrepris des vérifications sur les éléments recensés par l'Insee. ●

Joëlle Cuvilliez

## Collecte des déchets recyclables

# Ne vous trompez plus de semaine !



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier les jours de collecte des déchets recyclables que sont le verre (bac vert) et les emballages (bac jaune) ont changé et les secteurs de ramassage ont été redéfinis. Si les nouveaux jours de collecte des emballages ont bien été pris en compte par les riverains, il semble qu'il n'en soit pas de même pour les jours de collecte du verre. Comme cela était stipulé dans le dernier numéro du Journal de Chevilly-Larue (numéro de janvier) ainsi que dans le courrier qui a été distribué aux habitants, la collecte du verre a lieu les semaines paires dans les secteurs 1 et 3A et les semaines impaires dans les secteurs 2 et 3B ; il faut entendre par « semaine paire » et « semaine impaire » le numéro de la semaine dans un calendrier annuel. Et, il faut l'admettre, tout le monde n'a pas en tête le numéro de la semaine en cours ! Aussi, pour que chacun s'y retrouve et sorte les bons bacs les bons jours, la rédaction du journal a décidé de publier chaque mois le calendrier précis de la collecte des déchets recyclables. ●

**Calendrier de la collecte des déchets recyclables dans la rubrique Vie pratique (p. 34-35) et sur le site de la ville [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) – rubrique Environnement.**

## Mobilisation

# Le logement au cœur de la campagne présidentielle

**M**ettre le logement au cœur de la campagne présidentielle, tel est l'enjeu de la pétition « Mobilisation générale pour le logement » lancée par la Fondation Abbé Pierre et soutenue par l'ancien footballeur Éric Cantona. « *Chacun, à un moment de sa vie, est à la recherche d'un logement (...). Or, en dix ans, les prix de vente pour devenir propriétaire ont doublé et les loyers dans le parc privé ont augmenté de 50 %* », explique justement la Fondation Abbé Pierre en rappelant que le logement est désormais le premier poste de dépenses des ménages. « *Certains sont plus affectés que d'autres, en particulier les 3,6 millions de personnes non ou mal logées. Mais au-delà de ces personnes en situation de grande fragilité, ce sont aujourd'hui près de 10 millions de nos concitoyens qui sont touchés de près ou de loin par la crise du logement* ». En considération de quoi, l'appel de la Fondation Abbé Pierre vise à « *interpeller les candidats aux élections en leur demandant de se positionner de manière claire et ambitieuse sur la question du logement et de s'engager fermement auprès de leurs électeurs* ». Produire suffisamment de logements accessibles, réguler les marchés et maîtriser le coût du logement, moins d'injustices et plus de solidarité, construire une ville équitable et durable : tels sont les termes de la pétition que Christian Hervy, le Maire et Conseiller général délégué a justement signé. ●

Pour en savoir plus : [www.mobilisationlogement2012.com](http://www.mobilisationlogement2012.com)

## L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

### Des outils pour mieux réussir !



**D**ès la rentrée 2012, chaque élève chevillais qui entrera en 6<sup>e</sup> disposera d'un nouvel outil pédagogique : un ordinateur de type notebook. Les enseignants bénéficieront également de ce même outil de travail. En développant sa politique d'informatisation et de numérisation des collèges, le Conseil général entend réduire la fracture numérique et ainsi donner à chaque collégien les moyens de sa réussite. Ce plan de développement numérique comprend également la connexion à haut débit de toutes les salles de classe, la généralisation des tableaux numériques et de la baladodiffusion (système d'enregistrement en podcast fort utile pour l'apprentissage des langues), la mise en place d'un espace numérique de travail accessible aux enfants et aux parents par Internet et, enfin, un accompagnement pour aider les élèves à utiliser les nouvelles technologies. Dans leurs ordinateurs sécurisés pour éviter les vols, les collégiens disposeront de manuels scolaires numériques. Après rénovation, le nouveau collège Liberté sera ainsi entièrement numérique et permettra l'usage des technologies de l'information et de la communication. ● J.C

## Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Richard Dell'Agnola**, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

# expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Stéphanie Daumin ► *maire-adjointe, présidente du groupe Communistes et partenaires*

## TVA « sociale » : toujours plus d'injustice



L'année 2012 s'est ouverte sur un constat sévère : plus que jamais et au bout de tant d'années de casse de la part de la droite, notre société est soumise au règne de la finance. Le brouhaha autour de la perte des 3A, présentée comme une catastrophe nationale, en témoigne. Fin du système de retraite par répartition, recul du système de solidarité de la santé, mise à mal des services publics, culpabilisation permanente des plus faibles incitant à la haine et au conflit, ... Toujours un seul mot

d'ordre : l'argent. Mais l'argent pour qui ? Le dernier projet sorti du chapeau de Nicolas Sarkozy, la TVA « sociale », va-t-il bénéficier aux familles ? Va-t-il favoriser l'emploi ? Non, les cadeaux fiscaux faits aux entreprises dans la dernière période n'ont pas réduit le chômage, qui n'a jamais été aussi élevé, contrairement aux dividendes des actionnaires qui eux s'envolent toujours plus. Dans notre ville, nous avons une toute autre définition de la politique sociale. C'est avant tout la poursuite de l'équité et du respect de la dignité humaine, l'action pour contrer ces forces qui tentent de

nous tirer vers le bas. Nous avons quelques victoires à notre actif qui nous invitent à porter haut nos exigences et notre persévérance : maintien du service de chirurgie cardiaque à l'hôpital Mondor, obtention du métro, maintien de notre centre de sécurité sociale, etc. Ces victoires fortement symboliques et obtenues collectivement nous montrent combien la mobilisation citoyenne peut encore faire bouger les lignes. C'est donc sous le signe de l'espoir actif que nous souhaitons placer 2012. Bonne année de la part de tous les élus de notre groupe.

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialiste et apparentés*

## L'indispensable réforme du quotient familial



Le débat sur le quotient familial n'en finit décidément plus d'alimenter la polémique. Pensé pour subvenir aux besoins des familles nombreuses, ce système est inégalitaire dans son principe : une famille disposant de revenus aisés en bénéficie ainsi bien plus qu'une famille pauvre qui ne paye pas l'impôt sur le revenu, ce qui est le cas de la moitié de nos concitoyens. Du fait du caractère progressif de l'impôt, le quotient familial est d'autant plus avantageux que les revenus du foyer fiscal sont élevés.

Prenons l'exemple de deux ménages chevillais ayant à leur charge trois enfants. Le premier peut compter sur un revenu équivalent à deux SMIC. Le bénéfice fiscal qu'il retire du quotient familial s'élève à 600€. Imaginons un autre ménage, de même taille, doté d'un revenu équivalent à dix SMIC. Dans ce cas de figure, le bénéfice fiscal s'élève à 9 000€. Cette inégalité, nous voulons la corriger, d'autant qu'en l'état 60 % des 10 milliards que coûte le quotient familial est consommé par moins de 30 % des familles les plus aisées. D'où la volonté de François Hollande, candidat socialiste

à l'élection présidentielle, de moduler cet avantage fiscal, en redonnant du revenu à ceux qui n'en n'ont pas. En clair, il s'agit de venir en aide aux plus nécessiteux, en instaurant un crédit correspondant à une réduction d'impôt sur le revenu de 607€ par enfant. Les familles non imposables et qui ne percevaient rien jusqu'alors, se verraient, pour leur part, verser un chèque. Autant dire que les 18 % de ménages les plus modestes verraient leur revenu disponible augmenter de 829€ par an. Pas vraiment un mal, à l'heure où le pouvoir d'achat a du plomb dans l'aile !

André Deluchat ► *maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

## Des projets qui améliorent le territoire, la ville et la vie



La route du soleil, anciennement RN7 devenue boulevard urbain, que chantait Charles Trenet et qui vous permet d'attendre en musique lorsque le standard de la mairie est occupé, est un vaste chantier actuellement. Cette partie de ville faisait tache avec ses casses automobiles et toutes les nuisances générées. Elle deviendra maintenant une vitrine pour notre ville. La mise en service du tramway fin 2013 apportera une respiration indispensable en matière de transports et sa construction permet, dès maintenant, de tourner une page peu valorisante. Le territoire

est ainsi bouleversé, l'aménagement et les projets dynamisants fleurissent. De Villejuif jusqu'à l'aéroport en passant par le pôle Orly-Rungis, les projets prennent forme : la gare multimodale Louis-Aragon, le nouveau quartier Paul Hochart à L'Hajj-les-Roses, le front de la RD7 avec l'agrandissement du centre de recherches de L'Oréal, le nouveau quartier de Vitry et le domaine Chérioux, la refonte de la place De Lattre de Tassigny, l'éco-quartier Anatole France avec ses logements, ses services publics, ses commerces, le triangle dit des « Meuniers » autour de la caserne des pompiers, Belle Epine et son rajeunissement, la rénovation du MIN avec

le projet de l'État de futur campus des métiers, la cité de la gastronomie comme patrimoine de l'Unesco, le peut-être grand stade de rugby, sans omettre les autres zones d'activité, Silic, Senia, Sogaris ou la réalisation du cœur d'Orly, ... L'économique, le social, l'environnement doivent être étroitement liés. Les collectivités territoriales, constituées au sein de l'EPA-ORSA\*, visent à créer 3 000 emplois et à construire 1 000 logements par an. Avec l'arrivée du métro Grand Paris et 2 stations à l'horizon 2018-2025, notre ville aura fière allure. \*Établissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine-Amont.

Laurent Taupin ► *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

## Un stade de rugby, sans doute, mais pas au détriment des espaces naturels existants



Le 10 décembre 2011, la Fédération française de rugby a annoncé que le site de Thiais-Orly était retenu au côté de celui d'Évry pour son projet de construction d'un grand stade de rugby de 82 000 places. Ce projet est sans doute très bon pour le sport en question dont la popularité est de plus en plus grande et va devenir le fruit d'enjeux financiers et économiques considérables. Mais ce stade sera-t-il pour autant un avantage pour les citoyens

de notre secteur et tout particulièrement pour les Chevillais(e)s ? Quel projet urbain accompagnera ce « temple » du sport ? Quelle place pour le logement et l'emploi ? Dans cette zone située entre l'aéroport, le MIN et un centre commercial très fréquenté, le stade va constituer le marqueur d'une mutation urbaine qui devrait en faire un centre économique de très grande importance. Mais quoi qu'il arrive, cette mutation ne devra pas se faire au détriment du poumon vert que constitue, entre Rungis, Wissous et Fresnes, la plaine

dite de Montjean, 150 hectares de champs, de bois et les pépinières de la Ville de Paris. Il s'agit là d'un autre enjeu d'aménagement majeur pour la région. Les écologistes proposent que sur cet espace soit privilégié un projet alternatif à toute urbanisation massive en tenant compte de la vocation agricole et verte de ces terres, les éventuelles constructions de logements devant être strictement limitées à la périphérie de la plaine. Comme pour le stade, la qualité de cette réflexion dépendra de la participation citoyenne qui y sera associée.

Jean-Paul Homasson ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

## Meilleurs vœux



En cette nouvelle année qui sera riche d'évènements, le groupe des Non inscrits vous adresse ses meilleurs vœux, dans une conjoncture difficile. Mais il y a d'autres vœux, en particulier ceux qui font l'objet d'un vote lors des Conseils municipaux. C'est ainsi que par ces vœux nous avons pu maintenir notre centre de sécurité sociale de proximité, le service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Henri Mondor, pour rester dans

le domaine médico-social. En séance du 12 décembre, deux vœux ont été votés à l'unanimité... des élus présents. L'un sollicité par le collègue des psychiatres du Val-de-Marne concernant les droits et la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge, l'autre pour le maintien en l'état du service d'orthogénie du CHU de Kremlin-Bicêtre fortement menacé de disparition. Certes ces votes ont lieu à des heures tardives mais nous déplorons

le désintérêt de certains collègues pour des problèmes de santé publique qui touchent directement les Chevillais et Chevillaises et qui quittent la salle prématurément ; leurs avis pourraient être utiles pour modifier ou amender les vœux proposés. Alors un autre vœu : que les Chevillais se souviennent de qui se préoccupe réellement de leurs problèmes quotidiens et de qui n'en a cure, lorsqu'ils auront un bulletin de vote à mettre dans l'urne. Bonne année.

Catherine Bonnet ► *conseillère municipale, élue du groupe Socialistes et citoyens*

## Réveillon de solidarité



Le quotidien « *Le Parisien aujourd'hui en France* » est un excellent journal qui permet à qui le souhaite de s'informer sur tout ce qui se passe de bien et de moins bien, dans notre commune et plus généralement dans le département du Val-de-Marne. C'est donc dans « *Le Parisien* » que nous avons appris que notre maire avait organisé un réveillon de solidarité pour 250 Chevillais. Loin de nous l'idée de critiquer cette action qui nous paraît bonne puisqu'elle a permis à certains

de nos concitoyens de passer un Noël chaleureux et convivial. Ce qui nous paraît plus contestable c'est qu'un Conseil municipal s'est tenu le 13 décembre et qu'aucune délibération n'a été proposée à l'approbation des conseillers sur le sujet et aucune information n'a été diffusée à ce sujet. Nous ignorons donc sur quelle ligne budgétaire le montant a été dégagé. Bien entendu, les conseillers municipaux d'opposition et certains de la majorité n'ont pas été invités à venir partager ce moment de convivialité. La majorité municipale toujours prompte à critiquer nos

gouvernants actuels, à juste titre la plupart du temps, sur les méthodes de gouvernance, les décisions à l'emporte-pièce, et le manque de concertation, serait bien inspirée, comme le dit la parabole, de ne pas regarder la paille dans l'œil du voisin, mais la poutre qui est dans le sien. Il reste néanmoins que le décalage entre un discours de concertation et d'ouverture et la pratique au quotidien n'est pas nouveau, et cet exemple vient s'ajouter à une liste longue. Nous espérons donc que 2012 nous apporte quelques satisfactions dans ce domaine.

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits*

## Bilan social de Jean-Paul Huchon : le grand bluff !



Deux ans après son élection à la tête de la région Île-de-France, Jean-Paul Huchon a définitivement rompu le pacte de confiance avec les Franciliens ! On ne compte plus les engagements non tenus et les ratés des mesures « emblématiques » de sa majorité de gauche en matière de politique sociale. Alors qu'il avait été promis aux Franciliens la mise en place d'un « bouclier social », la réalité à mi-mandat est accablante : 1% seulement du budget régional est

consacré à la politique sociale. Des promesses de campagne non tenues dont la carte *Imagin'R* pour tous les jeunes salariés de moins de 26 ans, le prêt à taux zéro pour les travaux d'accessibilité dans les logements, le plan de rénovation des lieux de soins et d'accueil ainsi que des SAMU franciliens, le milliard promis en faveur de la santé sur la durée de la mandature alors que seuls 70 M€ ont été inscrits au budget en 2011 et 65 M€ en 2012. Des dispositifs « emblématiques » qui sont un véritable fiasco : seulement 778 *Pass contraception* distribués à 470 000 lycéens,

2 816 étudiants bénéficiaires à la rentrée 2011-2012 de la complémentaire santé pour un public-cible de 54 000 étudiants et seuls 11 % des jeunes en insertion bénéficient de la gratuité des transports. Des crédits sociaux en baisse malgré des ressources régionales en hausse : 3,6 % de crédits en moins en 2012 pour la petite enfance, -6 % pour les personnes âgées et les personnes en situation précaire, -4,3 % pour les personnes en situation de handicap. La vérité est que la majorité régionale de gauche ne donne aucune priorité au social et à la lutte contre la crise.

Concerts / Exposition

# Sur un air d'accordéon

« Piano du pauvre », « orgue à bretelles », « boîte à punaises », « laborieux du dépliant », ... Pour s'attirer autant de sobriquets, l'instrument mérite bien qu'on s'y attarde. Jusqu'en mai, le conservatoire et la médiathèque célèbrent l'accordéon.



grand Marcel Azzola (voire encadré). Jusqu'en mai, la suite de la programmation sera de même haute volée avec, le 11 mars, un concert des élèves de la master classe d'accordéon du conservatoire national supérieur de musique de Paris et avec, le 12 mai, une création tournée vers la chanson française signée Armelle Dumoulin et les Plombiers du réel et Alexandre Leitao. Vous pensez encore que tous les accordéons se ressemblent ? L'exposition « Accordéons » qui se tiendra du 7 avril au 4 mai à la médiathèque, conçue par l'accordéoniste Robert Santiago, vous prouvera le contraire. ●

Géraldine Kornblum

## « Chauffe Marcel ! »

La voix de Jacques Brel résonne encore entre deux couplets de *Vesoul* emportée par la virtuosité de l'improvisateur : ce Marcel-là c'était lui, Marcel Azzola, celui-là même qui a accompagné les plus grands, Yves Montand, Juliette Gréco, Barbara, celui-là même dont le nom souffle comme une légende, celui-là même qui honorerait Chevilly-Larue de sa présence le 10 février. Il est des rendez-vous à ne pas rater. Le programme retracera ses rencontres, son histoire, ses amours et ses passions musicales. L'artiste, accompagné du Quatuor de Saxophones Inédits, interprétera des tubes de musette, des valse inoubliables mais aussi *Le saxophoniste*, une composition originale écrite en réponse à la même Piaf et à son *Accordéoniste*, ainsi que des hommages aux musiciens et amis Astor Piazzola et Toots Thielmans. L'homme quant à lui racontera sa rencontre avec Jacques Tati pour le thème de *Mon oncle* et nombre de ses souvenirs, pour un grand moment d'émotion et de musique.

**Concert-rencontre avec Marcel Azzola**  
vendredi 10 février à 20h à la médiathèque. Entrée libre sur réservation (01 45 60 19 90).



**D**ésuet et franchouillard l'accordéon ? Roi des bals populaires certes, il est surtout d'une grande modernité. Et complexité. Qu'il soit à boutons ou à touches, ce qui ne fait strictement aucune différence, qu'il soit diachronique ou chromatique, ce qui au contraire change tout (le premier étant bi-sonore, c'est-à-dire qu'il n'émet pas le même son en tirant et en soufflant, ce qui n'est pas le cas du second, qui lui est polytonal, c'est-à-dire qu'il joue en plusieurs tonalités, ce qui n'est pas le cas du premier), du jazz à la java, du tango à la variété, de Bach aux compositeurs modernes, il traverse les époques et les styles. La preuve ? À vous de la découvrir au fil des rendez-vous.

### Quatre concerts et une exposition

Au programme des festivités, c'est Jean-Pierre Aigeldinger, professeur d'accordéon au conservatoire, accompagné par l'orchestre dudit conservatoire, qui a ouvert le bal le temps d'un concert à l'église Sainte-Colombe le 29 janvier. Déjà les images d'Épinal se sont envolées : Strauss, Gershwin et Piazzola ont enflammé l'auditoire, sans oublier Céline Bratti auquel l'accordéoniste a rendu un hommage particulier, celui-ci étant décédé quelques jours avant ce concert. Et que dire du prochain concert ? Vendredi 10 février Chevilly-Larue accueillera le grand, le très



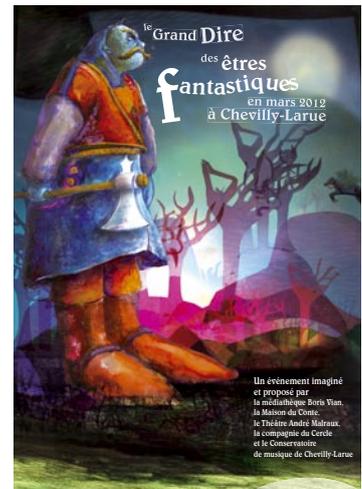
Le Grand Dire

# Attention, ils arrivent ...

Sorcières, gobelins, géants et ogres, licornes et chimères, ... Tout droit sortis du pays des cauchemars, les êtres fantastiques ont déjà commencé, depuis septembre, à envahir les écoles de la ville. En mars, mois du conte, ils seront bel et bien là

**À** la Maison du Conte bien sûr, et à la médiathèque, mais aussi au conservatoire de musique ou encore à la Maison Pour Tous, tout le monde attend leur arrivée : les êtres fantastiques vont envahir les lieux, puisque tel est le thème du Grand Dire, grand rendez-vous du conte, édition 2012. L'événement est d'importance, le dernier du genre s'étant tenu en 2009, et mérite donc que chacun s'y prépare, ce d'autant que le thème a de quoi effrayer. « *En se penchant sur les êtres fantastiques, force était de constater qu'ils évoluent dans un univers noir, qui renvoie à la peur, à l'angoisse, aux espaces de vie et de mort* », explique-t-on du côté de la Maison du Conte. Pas question donc d'y conduire les enfants sans quelques précautions préalables. C'est ainsi que la médiathèque a proposé à six classes du CE2 au CM2 (des écoles Pierre et Marie Curie, Pasteur et Paul Bert B) de suivre depuis septembre un chemin jalonné de trois rencontres avec les bibliothécaires au cours desquelles à chaque fois était présentée aux enfants une famille

d'êtres fantastiques ; les ogres et les géants, les chevaux magiques et, bien sûr, les sorciers n'ont désormais plus de secret pour eux. Autant de personnages qu'ils retrouveront sans frémir (ou si peu) au fil des expositions et dans le concert-conte du Grand Dire, en mars. Histoire de parfaire leur initiation, ils recevront également la visite de conteurs qui, de manière ludique, les sensibiliseront à la forme concert-conte telle que proposée par la Maison du Conte et le conservatoire. Farfadets et chimères n'ont qu'à bien se tenir : ainsi armés de leurs savoirs et de leur curiosité, tels de vaillants chevaliers traversant la forêt enchantée, les enfants n'ont plus à craindre des sortilèges et pourront à loisir jouer ... à se faire peur ! ● G.K



## Des rendez-vous pour bien Grand Dire

Le Grand Dire ce sont :

► **Des expositions, du 6 mars au 4 avril à la médiathèque**

**Cryptoscope : les êtres fantastiques à portée de main**

Une grande caisse de bois reliée à une étrange machine, retrouvée il y a quelques mois dans les sous-sols de la société nationale de cryptozoologie de Londres, donnera non pas à voir mais à entendre certaines créatures légendaires fantastiques.

Vernissage le samedi 10 mars à 18h.

### Chimère et basilic

Deux êtres légendaires, réalisés par les sculpteurs Clément Poma et Fabien Leduc, envahiront la médiathèque.

► **Un concert-conte, du 20 au 23 mars au théâtre André Malraux Er-Töshtük**

Au cœur de l'Asie centrale, sous la croûte terrestre, Töshtük, le nomade kirghize, affrontera sorcières à sept têtes, géants bleus et autres créatures malfaisantes. Création de la Compagnie du Cercle en partenariat avec des professeurs du conservatoire.

29

découvertes

culture



# Questions de sciences

Pour accompagner les rencontres, expositions, ciné-doc et débats qui se dérouleront en février autour de la thématique *Questions de sciences*, la médiathèque vous propose une sélection de documents sur les questions de la biodiversité et de l'eau.

## Livres

### Biodiversité : l'avenir du vivant

Patrick Blandin – Éd. Albin Michel, 2010



La « biodiversité » recouvre la variété des formes de vie sur terre. Elle est aujourd'hui menacée de toutes parts. Quels sont les enjeux de la protection des espèces et des milieux naturels pour l'avenir de la biosphère et des hommes ? Un ouvrage essentiel qui répond à cette question et à bien d'autres encore, dans lequel Patrick Blandin, spécialiste d'entomologie et d'écologie et professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, nous livre ses propositions pour l'élaboration d'une éthique évolutionniste dans un remarquable et indispensable plaidoyer pour que la « Nature vive ». **Prix Léon de Rosen de l'Académie Française 2010.**

**Rencontre/débat avec Patrick Blandin**  
**Samedi 4 février à 17h**  
**à la médiathèque – salle Mosaïque.**

*Entrée libre. Pour adolescents et adultes.*

Partenariat avec le Conseil général du 94 et l'association Science Technologie Société (ASTS) dans le cadre de l'initiative « Les sciences, des livres ».

### Les batailles de l'eau

Marc Laimé, François Cuel et

Jean-Louis Vibert-Guigue – Éd. Terre bleue, 2008



« L'eau est politiquement et socialement liquide. Elle s'insinue partout, entre les rapports entre États, dans les rapports entre les professions, entre les groupes sociaux, les ethnies. L'eau se plie docilement à l'usage humain, mais elle conserve la trace de ce que l'homme lui fait subir ».

Sécheresse, pénurie, guerre, gaspillage, pollution, réchauffement climatique, luttes et solidarités : tels sont les enjeux de l'eau à travers le monde. Un ouvrage dont les textes et photos soulignent combien l'accès à l'eau accentue le clivage Nord-Sud.

### Peut-on préserver la biodiversité ?

Bruno Fady et Frédéric Médail – Éd. Le Pommier,

Coll° Les petites pommes du savoir, 2011



Au-delà du concept mis à toutes les sauces, qu'est-ce que la « biodiversité » ? Quels moyens sont mis en œuvre pour la protéger ? Sont-ils efficaces ? Nous, les humains, ne sommes-nous pourtant pas les premiers perturbateurs ? Pourrons-nous un jour résoudre ce paradoxe ? Des réponses brèves, claires et sérieuses.

### Manifestes pour l'eau publique

Fondation Copernic – Éd. Syllepsis, 2008



Bien patrimonial commun de l'humanité et ressource naturelle vitale, l'eau ne saurait être considérée comme une marchandise et exploitée selon les logiques commerciales dominées par des intérêts financiers privés. Un ouvrage qui dresse un état des lieux des services d'eau en France et en Europe et retrace des exemples de luttes, d'initiatives en faveur de cette reprise en main publique sur un service aussi essentiel pour la population.

## Dvd

### Un monde vivant : histoires de biodiversité

Sophie Bensadoun – Éd. CNRS images, 2010



Ce DVD comprend 19 films très courts qui répondent chacun à une question concernant la biodiversité dans toutes ses acceptions. Dans chacun, un scientifique (chercheur, paléontologue, biologiste, ethnologue, ...) explique de manière claire et imagée la problématique de la biodiversité : la pluralité de ses définitions, l'extinction des espèces, l'éthique environnementale, la « valeur » de la nature, la nécessité de sa protection ... De grandes questions sont posées sur le rapport à la nature et à la condition de l'homme, et même si le propos reste scientifique, la philosophie n'en est pas absente. Un éclairage nécessaire et accessible pour appréhender la notion de biodiversité, en comprendre tous les enjeux.

# Philibert de Moustier : le dernier Chevillais de la Division Leclerc (1<sup>ère</sup> partie)

Le séminariste spiritain Philibert de Moustier s'engage le 26 août 1944 dans la 2<sup>e</sup> Division blindée, pour retrouver son père résistant déporté. Dernier Chevillais de cette fameuse 2<sup>e</sup> DB, il est décédé le 30 décembre dernier.

**L**e 4 janvier 2012, aux obsèques du Père spiritain Philibert de Moustier à l'église Sainte-Colombe, les honneurs militaires lui ont été rendus, en tant qu'ancien de la 2<sup>e</sup> Division blindée, la fameuse Division Leclerc.

Depuis l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, jusqu'en 1944 de nombreux Français, militaires ou civils, ont rejoint les rangs de la France Libre et ont repris le combat dans des unités terrestres, maritimes ou aériennes. Parmi elles, la « colonne Leclerc », participe aux campagnes de Lybie de 1941 à janvier 1943, puis de Tunisie jusqu'en mai 1943. Elle se réorganise ensuite au Maroc, sous le nom de 2<sup>e</sup> Division blindée (2<sup>e</sup> DB), donné le 24 août 1943. Parmi ses officiers figure le capitaine Jean-Baptiste Houchet, prêtre spiritain ordonné à Chevilly le 28 août 1928 ; affecté à un poste missionnaire à Brazzaville au Congo en 1932, il y a rallié la France Libre dès l'été 1940. Au Maroc, il est institué aumônier du quartier général de la 2<sup>e</sup> DB par le général Leclerc. Rééquipée de matériel américain, la 2<sup>e</sup> DB s'embarque pour l'Angleterre en avril-mai 1944. Elle débarque le 1<sup>er</sup> août 1944 sur la plage de Saint-Martin-de-Varreville (« Utah Beach ») dans le Cotentin et participe à la bataille de Normandie.

Philibert de Moustier, séminariste spiritain de 22 ans, est impatient de rencontrer le général Leclerc. Issu d'une famille d'ancienne noblesse franc-comtoise, il naît le 7 avril 1922 dans le château familial de Bournel à Cubry (Doubs). Voulant devenir missionnaire, il entre en 1941 au noviciat de Piré-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), puis, en 1942, au scolasticat de Langonnet (Morbihan). Il est très inquiet du sort de son père, le marquis Léonel de Moustier. Officier de réserve, la guerre survenue, celui-ci a obtenu de reprendre du service à 57 ans et combattu vaillamment en mai et juin 1940. Président du Conseil général et député du Doubs, il a fait partie de la minorité de parlementaires ayant refusé les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet. Engagé dans la Résistance dès 1941, il a été arrêté le 23 août 1943, ainsi que ses fils Guy et Henri, et emprisonné à Besançon, puis transféré à Compiègne en avril 1944.

En août 1944, Philibert de Moustier ne sait pas que son père a été déporté le 15 juillet en Allemagne au

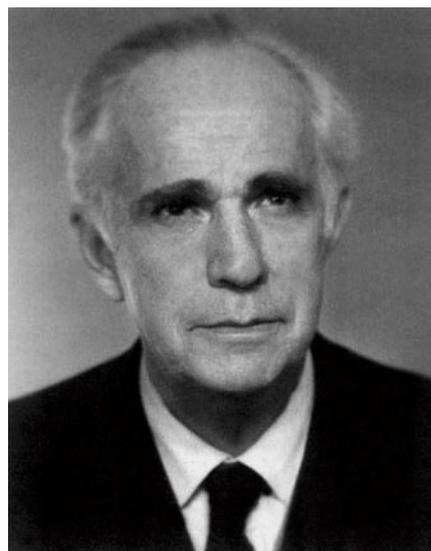
camp de Neuengamme. Il est persuadé que le général Leclerc est capable d'arracher son père aux Allemands.

À force d'insistance, il obtient un congé et part en vélo le 20 août à travers la Bretagne et arrive à Rennes le lendemain.

Il est bientôt conduit au quartier général de Leclerc à Fleuré près d'Argentan (Orne). Il y rencontre le Père Houchet qui l'amène au général Leclerc. Celui-ci a entendu parler de Léonel de Moustier et donne à

Philibert un ordre de mission pour rencontrer le colonel Rémy (pseudonyme de Gilbert Renault), chef de mission au service de renseignement de la France Libre, qui est alors à Cherbourg. Philibert y arrive tôt le 23 août, mais le colonel Rémy est déjà reparti pour Bayeux, où il le manque aussi. Le 24 août, il le poursuit encore en vain à Rennes, puis au Mans et à Rambouillet. Il parvient le soir à Antony, à la Croix de Berny, où il retrouve le Père Houchet. Celui-ci fait la déclaration de décès de l'adjudant-chef Augustin Dericbourg, tué à Chevilly aux côtés de Jacques Petit Le Roy, émissaire de la Résistance parisienne qu'il raccompagnait à Paris ; Philibert s'occupe d'envoyer ses affaires à sa veuve. Le 25 août au matin, la 2<sup>e</sup> DB entre à Paris, une partie passant par le boulevard Mermoz à Larue, où elle est acclamée : c'est la Libération. À l'hôtel Majestic à Paris, Philibert rencontre enfin le colonel Rémy, qui lui dit qu'il va se renseigner sur le sort de son père. Le 26 août, il apprend que celui-ci a été déporté en Allemagne. Philibert décide alors de s'engager dans la 2<sup>e</sup> DB pour y arriver le plus vite possible. Il obtient l'autorisation du supérieur général des spiritains. Le Père Houchet, qui cherche justement un assistant, s'occupe de son engagement immédiat. Philibert troque alors la soutane contre l'uniforme. (à suivre). ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Le Père Philibert de Moustier, ancien de la 2<sup>e</sup> DB (1922 – 2011).

## Tir à l'arc

# Les archers ressortent la 3D

Après une seule compétition au mois de janvier, le championnat de tir à l'arc 3D reprend de plus belle le mois prochain. L'occasion de découvrir une activité de précision en pleine nature.

Le tir 3D, c'est-à-dire le tir en plein air sur cibles animalières en mousse, une autre manière d'appréhender le tir à l'arc.



« On part en groupes de sept archers sur des parcours de chasse en forêt ou dans des champs. Les sites sont très souvent hors de l'Île-de-France ». À quelques jours d'une compétition se déroulant le week-end des 21 et 22 janvier aux alentours de Montargis, Pierre Arcelin, président de la section, décrit ce qui les attend, lui et ses coéquipiers de l'Élan. Cherchant à reproduire les conditions de la chasse, les cibles –en mousse, précisons-le bien !– multiplient les visages : « Cela va du lapin au bison, en passant par l'hippopotame, la girafe ou le sanglier. Il y a une quarantaine de bêtes à tirer ». La grande difficulté de ces épreuves réside dans la perception des distances : « Les cibles sont disposées entre 10 et 35 mètres de distance, c'est à nous d'évaluer pour réussir le tir ».

### Les championnats de France dans le viseur

Le tir 3D, c'est aussi une autre manière d'appréhender le tir à l'arc pour celui qui avoue s'ennuyer rapidement en salle. « Le cadre, se balader dans la nature, c'est très sympa. Le fait de tirer sans viseur offre aussi un nouvel intérêt », précise Pierre Arcelin. Malgré le départ d'une archère habituée aux médailles nationales, l'ambiance reste excellente au sein d'une équipe composée de cinq adultes et d'un jeune homme de 14 ans. L'objectif de placer plusieurs archers parmi les 25 meilleurs nationaux se joue donc maintenant avec un prochain rendez-vous encore dans le Loiret puis des compétitions franciliennes à Draveil et Villejuif. ●

Antoine Ginekis

## Brèves de vestiaires

### Le sport continue pendant les vacances

La trêve de la saison pendant les vacances scolaires ne rime pas forcément avec inactivité sportive. Bien au contraire même puisque les Chevillais ont droit à tout un programme de stages pour profiter à fond de leur passion. La section tir à l'arc de l'Élan met ainsi en place un stage sur cinq jours –du 20 au 24 février– se déroulant au gymnase Pasteur. Aux mêmes dates, le gymnase Marcel Paul laissera à disposition les tatamis pour les judokas de l'Élan qui pourront répéter leurs gammes en s'amusant, à l'instar du dernier stage organisé en décembre. Pour le volleyball, les sessions d'entraînements se dérouleront en soirée, entre 18h30 et 22h30, au gymnase Pasteur. La semaine réservée aux spécialistes des réceptions débutera le 27 février et prendra fin le 2 mars.

### Les gymnastes partent en randonnée

La section de gymnastique volontaire organisera une sortie bien sympathique le dimanche 29 avril prochain. Les adhérents et leurs familles pourront découvrir le château de Courances situé dans l'Essonne. Pour y parvenir, les attend une randonnée pédestre de 10 km. « Cette sortie est rendue possible par Christian Bronnert, qui est un guide chevronné et prépare les parcours. Cette randonnée est faite pour les familles », explique Françoise Racassin, la présidente de la section. Une pause pique-nique coupera ensuite la journée qui se conclura par la visite du château et de son parc. Une journée bien remplie mais réservée aux 50 premiers inscrits. Les adhérents devront s'acquitter d'une somme de 7€ pour la visite du château tandis que le tarif des conjoints est fixé à 10€.

### Le futsal fonce vers la montée!

La belle saison des footballeurs en salle de l'Élan chevillais se poursuit en ce début d'année 2012. Avec une seule défaite lors de la phase aller, les coéquipiers du président-joueur Mehdi Djellas pointent en tête, à égalité avec deux autres formations. « Seule la première place assure une montée automatique. Si on termine 2<sup>e</sup>, cela dépendra des descentes dans la poule supérieure », explique le président. D'où l'importance des matchs à venir pour cette bande de potes qui gravit les échelons à vive allure. L'objectif est ainsi des plus ambitieux puisqu'il s'agit d'accéder à la 3<sup>e</sup> division au niveau national. Fort d'un groupe talentueux et complet avec 17 joueurs, les Chevillais possèdent tous les atouts pour couronner cette saison de succès. Pour assister à leurs rencontres, rendez-vous au gymnase Pasteur, le vendredi soir.

Gymnastique

# Les petits ne comptent plus pour des pommes

Nouvelle venue dans le paysage des sections de l'Élan, la "Gym 3 pommes" rencontre un grand succès auprès des plus petits comme de leurs parents. Avec des cours aussi amusants qu'intelligents, la gym volontaire a trouvé une formule qui plaît.

**D**es parcours du combattant, des obstacles à franchir, des sauts à effectuer et autant de réceptions à assurer. Les mouvements ne manquent pas et les bouts de choux ont toutes sortes de défis à relever. Les cours de «Gym 3 Pommes» sont ouverts depuis septembre dernier et accueillent garçons et filles âgés entre 3 et 6 ans. « Les cours durent 45 minutes et les enfants sont répartis par catégorie d'âge », explique Françoise Racassin, présidente de la section gymnastique volontaire de l'Élan. Ce sont ainsi 23 enfants qui s'amuse le mercredi ou le samedi, encadrés par deux animatrices diplômées et très motivées, Julie et Maud. La présidente se félicite de l'ambiance installée lors des leçons : « Les enfants sont contents et ont envie de venir. Ils restent motivés, ravis de continuer la gym ! ».

## Des portes-ouvertes prochainement !

Un engouement s'expliquant par l'attente des parents, heureux d'amener leurs enfants pratiquer une activité permettant de développer la motricité par des parcours éducatifs. Les parcours font également travailler l'anticipation, la mémoire et les réflexes. Plus qu'un sport, il s'agit surtout de se repérer dans l'espace, de mémoriser les objets utiles, de comprendre les parcours ... Bref, l'occasion rêvée d'utiliser autant sa tête que ses muscles. Avec encore quelques places de libre, la section souhaite faire découvrir sa nouvelle activité à un public croissant.

**Des séances portes-ouvertes sont programmées les 4 avril et 27 juin prochains. ● A.G**



La "Gym 3 pommes" : s'amuser tout en développant sa motricité. Quel bonheur pour les petits !

## Coup de chapeau

### L'ovalie rit à Chevilly



Après une rencontre joliment disputée face au quinze parisien des Quatre Quarts, les rouge et jaune se félicitent en ce mois de janvier. Une joie sincère d'avoir partagé un bon moment de

bravoure collective. Cela fait bientôt trente ans que l'Élan de Chevilly-Larue participe au championnat un peu particulier de l'association France Folklo de Rugby. Comme son nom l'indique, le plaisir prend la place de l'esprit de compétition durant l'ensemble de la saison pour ces gaillards bien heureux de se retrouver à l'entraînement chaque mercredi. Un état d'esprit collégial qui plait, plébiscité par le public comme le démontre la nette hausse d'effectif cette année:

« Nous sommes très heureux du recrutement », confirme Bruce Camut président de la section. « On avait du mal à renouveler les effectifs depuis trois ans mais cette saison, nous sommes passés de 40 à 51 licenciés ». L'effet coupe du monde y est peut-être pour quelque chose, à moins que ce ne soit le leitmotiv du président « s'amuser en essayant de gagner ». Simple et motivant. À l'instar d'une section ragaillardie et bien lancée pour améliorer son bilan équilibré –deux victoires, deux défaites, un nul.

## Pharmacies de garde de jour

**Dimanche 5 février**

*Dechamps*  
Centre commercial La Croix du Sud Chevilly-Larue  
01 45 47 80 05

**Dimanche 12 février**

*Desaldeleer*  
39, rue Émile Zola Fresnes  
01 43 50 87 42

**Dimanche 19 février**

*Pong*  
7, avenue Aristide Briand L'Hay-les-Roses  
01 46 64 47 09

**Dimanche 26 février**

*Jandin*  
16, rue du Poitou Chevilly-Larue  
01 46 87 42 69

**Dimanche 4 mars**

*Hassim*  
34, avenue de la Division Leclerc Fresnes  
01 42 37 22 93

*Godet*  
1, rue de la Fraternité Thiais  
01 46 81 09 18

**Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00**

## État civil

Du 1<sup>er</sup> décembre 2011 au 31 décembre 2011

### Naissances

- Benjamin Darmon
- Dounia Djaouat
- Youssef Louhichi
- Selin Kulata
- Tatiana Agbadou
- Ines Badid
- Aliya Es Saki
- Jed Ziane
- Lena De Almeida
- Hugo Amorim
- Alexandra Ratier
- Rémi Laoubi

### Mariages

- Céline Pires et Benoit Vuillemin
- Adjoua Konian et Jacques Pakora

### Décès

- Christian Debrycke
- Akin Lassissi
- Marcel Gasnot
- Lucien François
- Pierre Cousi
- Maud Jouanneau

### Prévention cambriolages

## Fermez vos portes à clefs ...

Suite à la recrudescence de cambriolages nocturnes commis par des malfaiteurs qui s'introduisent dans les foyers dont les portes ne sont pas fermées à clef, il est fortement recommandé aux Chevillais de verrouiller leurs portes, même blindées, particulièrement durant la nuit.

**Jeudi 29 mars de 11h à 18h**

## Forum d'information autour du dépistage

Parce que le dépistage est particulièrement important dans la lutte contre le cancer, un forum d'information sur les dépistages des cancers colorectaux, du sein ou du col de l'utérus est organisé le 29 mars de 11h à 18h à la salle Léo Ferré en présence de professionnels de la santé.

► Salle Léo Ferré  
65, avenue Franklin Roosevelt

### CILDT

## Prévention des toxicomanies et addictions

Le Conseil intercommunal de lutte contre la drogue et la toxicomanie (CILDT) vient d'emménager dans ses nouveaux locaux à Villejuif. Depuis 1991, le CILDT mène des actions de prévention contre les toxicomanies, le sida, l'alcoolisme et le tabagisme. Il propose des interventions éducatives dans les collèges (niveau 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) dans le cadre d'un plan tabac-alcool-cannabis, un accompagnement psychosocial des personnes en souffrance avec l'alcool et des accompagnements et des services de prévention pour les personnes faisant usage de drogues.

- CILDT – 50, avenue Karl Marx à Villejuif, ouvert lundi, mardi et jeudi de 10h à 18h, mercredi de 14h à 18h et vendredi de 10h à 13h. Les services proposés, écoute, accompagnement, sont gratuits et confidentiels.
- Tél. : 01 58 46 10 83. Courriel : cildt.caarud@gmail.com

**UNE URGENGE MÉDICALE ?**

**SAMI** CHEVILLY-LARUE le service d'accueil médical initial vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

**COMPOSEZ LE 15**

un service de santé publique de proximité  
96, avenue du Général de Gaulle (1, rue de Verdun)  
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Chevilly-Larue Fresnes M2Y

## Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

**Semaine : de 20h à minuit**

**Samedi : de 16h à minuit**

**Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit**

## Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

**La mairie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre.**

## COLLECTE 2012 DES ENCOMBRANTS

**Secteur 1 : 4 janvier 2012**

**Secteur 2 : 18 janvier 2012**

**Secteur 3 : 25 janvier 2012**

## DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2012

**Prochaines collectes bacs jaunes**

**Secteur 1 & 3A : tous les mardis**

**Secteur 2 & 3B : tous les jeudis**

**Prochaines collectes bacs verts**

**Secteur 1 & 3A :**

les mercredis 8 et 22 février

**Secteur 2 & 3B :**

les mercredis 1<sup>er</sup>, 15 et 29 février

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2012 est disponible en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) – rubrique *Environnement*.

## Offres d'emploi

### La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) responsable du foyer-restaurant G. Chauvet (foyer des anciens)
- ▶ Un(e) auxiliaire de puériculture pour le service Petite enfance
- ▶ Un(e) responsable du service Économique

Envoyer CV et lettre de motivation à :  
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.  
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :  
[www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique *Offres d'emploi*.  
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

## Obtention d'une télécommande activant les feux sonores

De manière à faciliter le déplacement des personnes malvoyantes, 12 carrefours de la ville sont équipés de modules dispensant un signal sonore sur commande afin de les prévenir lorsqu'ils peuvent traverser. Les Chevillais malvoyants qui souhaiteraient se procurer une télécommande afin d'activer les feux sonores peuvent effectuer une demande auprès du service Environnement de la ville. La télécommande est gratuite.

Renseignements au 01 45 60 19 65

## Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés.

- ▶ Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)
- ▶ Standard des médecins : 0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)
- ▶ [www.reseau-bronchio.org](http://www.reseau-bronchio.org)

## Assurance retraite

### Visualiser ses droits à la retraite en un clic

**C'est nouveau** : le relevé de situation individuelle recensant vos droits à la retraite tous régimes confondus est désormais accessible en ligne sur le site internet de l'Assurance retraite. Ce document récapitule toute votre carrière, quels que soient les régimes auxquels vous avez cotisés. Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire. Pour accéder à son relevé de situation individuelle, il suffit de se connecter au site [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr), de s'inscrire sur un espace sécurisé en indiquant son numéro de sécurité sociale et son adresse courriel, puis, une fois muni de son mot de passe personnel, de cliquer sur la rubrique « Visualiser votre carrière » / « Votre carrière, tous régimes confondus ».

Samedi 14 janvier de 17h30 à 20h

## Journée portes-ouvertes au CIO de L'Haj-les-Roses

Le CIO de L'Haj-les-Roses propose une journée portes-ouvertes le vendredi 10 février pour les parents d'élèves de 3<sup>e</sup> des communes de Chevilly-Larue, Rungis, L'Haj-les-Roses, Cachan et Fresnes.

### Au programme :

**17h30** : Informations générales sur les études après la 3<sup>e</sup> et les procédures d'orientation et d'affectation.

**18h30** : Informations spécifiques par pôles : études au lycée d'enseignement général et technologique, études au lycée professionnel, études par apprentissage.

▶ CIO de L'Haj-les-Roses – 2, rue de Chevilly à L'Haj-les-Roses

## Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses 01 49 08 88 03).

## Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

## Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

▶ Tous les samedis de 9h à 10h

## Rencontrer la psychologue de la ville

Consultations à la Maison pour tous (23, rue du Béarn), sur rendez-vous au 01 46 75 93 22 :

- ▶ les mardis de 15h à 20h ;
- ▶ les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de 17h à 20h ;
- ▶ les 3<sup>e</sup> samedis du mois de 10h à 13h.

## Permanences du correspondant du parquet

▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30

▶ Sur RV les 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> mercredis de 9h à 12h30

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn  
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – [c.hornetz@yahoo.fr](mailto:c.hornetz@yahoo.fr)).

## Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

## L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

## Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.  
(01 48 53 79 09).

## Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse.

▶ Chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

## Logement

### Permanences de l'ARSS

L'ARSS présente à tous ses bons vœux de bonne et heureuse année 2012

▶ L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

## Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.